Parlement européen
2024-2029

Commission de la culture et de l'éducation

2025/2081(INI)

19.11.2025

AMENDEMENTS
1 - 359

Projet de rapport
Sandro Ruotolo
(PE776.924v01-00)

Incidence des médias sociaux et de l'environnement en ligne sur les jeunes
(2025/2081(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Visa 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989,	– vu la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 ***et l'observation générale nº 25 sur la manière dont ladite convention s'applique à l'environnement numérique***,

Or. en

Amendement 2
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices du Conseil de l'Europe relatives au respect, à la protection et à la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique (2018),

Or. en

Amendement 3
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Visa 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la recommandation de l'OCDE sur les enfants dans l'environnement numérique (2021),

Or. en

Amendement 4
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Visa 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, adoptée le 13 décembre 2006,

Or. en

Amendement 5
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Visa 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies du 18 décembre 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et ses recommandations générales,

Or. en

Amendement 6
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices de la Commission sur les mesures visant à garantir un niveau élevé de protection de

la vie privée, de sûreté et de sécurité des mineurs en ligne, conformément à l'article 28, paragraphe 4, du règlement (UE) 2022/2065, publiées le 14 juillet 2025,

Or. en

Amendement 7
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la Commission relatif à la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2022-2024 [COM(2025) 117 final],

Or. en

Amendement 8
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil du 2 mai 2025 relatives à l'évaluation du cadre juridique applicable aux services de médias audiovisuels et aux services de plateformes de partage de vidéos,

Or. en

Amendement 9
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 11 décembre 2018 sur l'éducation à l'ère numérique: défis, possibilités et enseignements à tirer pour la définition des politiques de l'Union,

Or. en

Amendement 10
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 25 mars 2021 sur le thème «Donner forme à la politique d'éducation numérique»,

Or. en

Amendement 11
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport du Centre commun de recherche du 8 août 2022 sur l'intelligence artificielle et les droits de l'enfant,

Or. en

Amendement 12

Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices de la Commission sur le bien-être et la santé mentale à l'école, publiées en 2024,

Or. en

Amendement 13
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 8 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les lignes directrices éthiques de la Commission sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et des données dans l'enseignement et l'apprentissage à l'intention des éducateurs, publiées en 2022,

Or. en

Amendement 14
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 8 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil du 20 juin 2025 sur la promotion et la protection de la santé mentale des enfants et des adolescents à l'ère numérique,

Or. en

Amendement 15
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 8 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la publication du Centre commun de recherche sur l'utilisation des médias sociaux et la santé mentale des adolescents dans l'Union,

Or. en

Amendement 16
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil sur la promotion et la protection de la santé mentale des enfants et des adolescents à l'ère numérique, approuvées le 20 juin 2025 ***(https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9069-2025-INIT/fr/pdf),***

Or. en

Amendement 17
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants

contre l'exploitation et les abus sexuels (STCE nº 201),

Or. en

Amendement 18
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Visa 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE nº 210),

Or. en

Amendement 19
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration du Jutland sur la création d'un environnement en ligne sûr pour les mineurs, signée le 10 octobre 2025,

Or. en

Amendement 20
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'observation générale nº 25 (2021) du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sur les droits de l'enfant en relation avec l'environnement numérique, qui fournit des orientations sur la mise en œuvre de la convention relative aux droits de l'enfant au moyen de mesures législatives, politiques et autres pertinentes,

Or. en

Amendement 21
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission sur le plan d'action en matière d'éducation numérique 2021-2027 adopté le 30 septembre 2020,

Or. en

Amendement 22
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Visa 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication conjointe de la Commission et de la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur le bouclier européen de la démocratie, publiée le 12 novembre 2025,

Or. en

Amendement 23
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Visa 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil du 9 juin 2020 sur l'éducation aux médias dans un monde en constante évolution,

Or. en

Amendement 24
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, selon les données mondiales de 2025 sur les temps d'écran, les adolescents âgés de 11 à 14 ans passent environ 9 heures par jour sur les écrans, les enfants âgés de 8 à 10 ans y passent environ 6 heures par jour et un enfant sur cinq âgé de 8 à 12 ans déclare utiliser les écrans pendant plus de 8 heures par jour;	A. considérant que, selon les données mondiales de 2025 sur les temps d'écran, les adolescents âgés de 11 à 14 ans passent environ 9 heures par jour sur les écrans, les enfants âgés de 8 à 10 ans y passent environ 6 heures par jour et un enfant sur cinq âgé de 8 à 12 ans déclare utiliser les écrans pendant plus de 8 heures par jour***, et que la vie des jeunes est profondément ancrée dans le monde virtuel, qui façonne leur manière d'apprendre, d'interagir et de forger leur identité***;

Or. en

Amendement 25
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, selon les données mondiales de 2025 sur les temps d'écran, les adolescents âgés de 11 à 14 ans passent environ 9 heures par jour sur les écrans, les enfants âgés de 8 à 10 ans y passent environ 6 heures par jour et un enfant sur cinq âgé de 8 à 12 ans déclare utiliser les écrans pendant plus de 8 heures par jour;	A. considérant que, selon les données mondiales de 2025 sur les temps d'écran, les adolescents âgés de 11 à 14 ans passent environ 9 heures par jour sur les écrans, les enfants âgés de 8 à 10 ans y passent environ 6 heures par jour et un enfant sur cinq âgé de 8 à 12 ans déclare utiliser les écrans pendant plus de 8 heures par jour***, ce qui souligne l'ampleur de l'exposition et l'urgence de fixer des normes de protection au niveau de l'Union***;

Or. en

Amendement 26
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la notion d'«environnement en ligne» désigne de manière générale l'ensemble des services, plateformes et appareils connectés à l'internet qui sont utilisés par les jeunes pour interagir, y compris, mais sans s'y limiter, les réseaux sociaux, les applications de messagerie, les services de partage de vidéos et de diffusion en continu et en direct, les jeux vidéo en ligne, les plateformes de jeux et la diffusion en continu liée aux jeux, les services éducatifs et les services de technologie éducative, les moteurs de recherche, les boutiques d'applications, les jouets connectés et d'autres appareils;

Or. en

Amendement 27

Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'environnement en ligne offre également aux jeunes un espace où ils peuvent exercer leurs droits et leurs libertés, notamment la liberté d'expression, d'éducation, d'information et de participation, comme le souligne l'observation générale nº 25 du Comité des droits de l'enfant des Nations unies[1 bis];
	1 bis https://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=x7%2Fpx2ys2gX3LxzFIRCNVZGO5H8LVtvjhOJSmHk7j7oy7raBXn2hLIypG97Nf37NlV8lS%2BuGzeDWN3pEKD%2F7qw%3D%3D.

Or. en

Amendement 28
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que l'environnement en ligne offre aux jeunes des possibilités ayant trait à l'apprentissage, à la créativité, à la participation civique et aux relations sociales, mais qu'il a également des répercussions variées sur leur bien-être, qui dépendent de facteurs individuels tels que l'âge, le genre et les habitudes d'utilisation, plutôt que du seul temps d'écran;

Or. en

Amendement 29
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que les comportements qui sont illicites ou préjudiciables dans le monde réel ne devraient pas être tolérés en ligne, et que les principes, droits et responsabilités qui s'appliquent hors ligne devraient également s'appliquer en ligne, afin de garantir que, dans l'environnement numérique, l'état de droit, les droits fondamentaux et les normes de protection de l'enfance soient respectés sans que des restrictions disproportionnées entravent la liberté d'expression ou l'innovation;

Or. en

Amendement 30
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant que les mesures et les réponses politiques devraient être adaptées aux différentes possibilités et aux différents risques liés à ces catégories de services;

Or. en

Amendement 31
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'utilisation des médias sociaux chez les enfants âgés de 9 à 16 ans a plus que doublé dans l'Union depuis 2010, qu'ils y consacrent aujourd'hui 3 heures par jour en moyenne, et que plus de 80 % d'entre eux utilisent quotidiennement les plateformes de médias sociaux, ce qui fait de l'interaction en ligne un élément central de leur vie quotidienne;	B. considérant que l'utilisation des médias sociaux chez les enfants âgés de 9 à 16 ans a plus que doublé dans l'Union depuis 2010, qu'ils y consacrent aujourd'hui 3 heures par jour en moyenne, et que plus de 80 % d'entre eux utilisent quotidiennement les plateformes de médias sociaux, ce qui fait de l'interaction en ligne un élément central de leur vie quotidienne; ***qu'une exposition précoce et excessive aux écrans peut limiter le jeu libre, la pratique sportive et les interactions sociales directes, et donc nuire au bien-être et au développement de l'esprit critique et des compétences sociales; qu'il pourrait s'avérer utile d'évaluer la nécessité d'introduire les outils numériques plus tardivement et de manière adaptée à l'âge des enfants à l'école et à la maison;***

Or. en

Amendement 32
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'utilisation des médias sociaux chez les enfants âgés de 9 à 16 ans a plus que doublé dans l'Union depuis 2010, qu'ils y consacrent aujourd'hui 3 heures par jour en moyenne, et que plus de 80 % d'entre eux utilisent quotidiennement les plateformes de médias sociaux, ce qui fait de l'interaction en ligne un élément central de leur vie quotidienne;	B. considérant que l'utilisation des médias sociaux chez les enfants âgés de 9 à 16 ans a plus que doublé dans l'Union depuis 2010, qu'ils y consacrent aujourd'hui 3 heures par jour en moyenne, et que plus de 80 % d'entre eux utilisent quotidiennement les plateformes de médias sociaux, ce qui fait de l'interaction en ligne un élément central de leur vie quotidienne; ***que les enfants de différentes tranches d'âge devraient pouvoir bénéficier d'une***

expérience en ligne adaptée à leur âge;

Or. en

Amendement 33
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que des données indiquent que les effets des médias sociaux et des technologies numériques sur le bien-être psychologique, physique et social des jeunes ne se manifestent pas de manière uniforme, certains indicateurs faisant état de liens mineurs ou insignifiants, tandis que d'autres montrent une corrélation importante, et que les répercussions varient en fonction du contexte, des caractéristiques individuelles et du type d'utilisation; que l'on observe également des résultats positifs, tels qu'un soutien social accru et une diminution de la solitude;

Or. en

Amendement 34
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant qu'il peut exister des différences entre les pays en matière de risques et de possibilités liés à l'environnement en ligne, les enfants de certains États membres étant davantage exposés à des contenus préjudiciables ou ayant un accès réduit à des ressources et à

un soutien adéquats;

Or. en

Amendement 35
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes***, un nombre important d'enfants européens déclarant avoir été perturbés ou bouleversés par des expériences négatives en ligne, ce qui témoigne d'une exposition généralisée à des contenus préjudiciables dans l'ensemble des États membres***;

Or. en

Amendement 36
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions	C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions

liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes; ***que ces préjudices touchent de manière disproportionnée les filles et les jeunes femmes, qui sont davantage exposées aux pressions liées à l'image corporelle et au harcèlement fondé sur le genre;***

Or. en

Amendement 37
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes; ***que cette exposition résulte d'un ciblage délibéré par les plateformes en ligne;***

Or. en

Amendement 38
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les médias sociaux	C. considérant que les médias sociaux

exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, ***qui touchent de manière disproportionnée les filles et les jeunes femmes,*** de promotion de l'automutilation ***et du suicide***, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;

Or. en

Amendement 39
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, ***de pornographie, de matériel relatif à des abus sexuels sur enfants,*** de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, ***de consommation de drogue,*** de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;

Or. en

Amendement 40
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*

C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus ***illicites et*** préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé ***et pornographique, de jeux de hasard en ligne***, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;

Or. en

Amendement 41
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle ***telle que la maigreur extrême***, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;

Or. fr

Amendement 42
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*

C. considérant que ***les*** médias sociaux ***exposent*** les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	C. considérant que ***l'utilisation des*** médias sociaux ***pourrait exposer*** les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, ***de pédopiégeage,*** de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;

Or. en

Amendement 43
Annamária Vicsek, Catherine Griset, András Gyürk

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;	C. considérant que les médias sociaux exposent les jeunes utilisateurs à toutes sortes de contenus préjudiciables, qu'il s'agisse de cyberharcèlement, de matériel sexualisé, de désinformation, de pressions liées à l'image corporelle, de promotion de l'automutilation, de violence, d'extrémisme, ***de radicalisation,*** de contenus non consentis ou de publicité manipulatrice pilotée par des algorithmes;

Or. en

Amendement 44
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que les filles et les femmes risquent davantage de subir des

abus sexuels et sexistes sur les médias sociaux, y compris des abus sexuels fondés sur l'image; que 52 % des jeunes femmes et des filles ont été victimes d'abus en ligne et que 68 % de ces abus ont eu lieu sur des plateformes de médias sociaux[1 bis];

[1 bis] ***Étude du Parlement européen sur l'incidence de l'utilisation des médias sociaux sur les femmes et sur les filles, p. 9.***

Or. en

Amendement 45
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'exposition à la cyberhaine, aux messages haineux et aux images violentes ainsi qu'aux contenus racistes ou discriminatoires est courante et souvent corrélée à d'autres risques, ce qui contribue à créer des environnements à haut risque et favorise une culture d'hostilité qui nuit indirectement aux jeunes, même lorsqu'ils ne sont pas directement visés;

Or. en

Amendement 46
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

C ter. considérant que, selon l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)[1 bis], les discours de haine visent de manière disproportionnée les communautés roms et que leur propagation en ligne peut renforcer les préjugés préexistants, ce qui accroît le risque de discrimination et même de violence physique hors ligne[1 ter]; que la FRA a souligné qu'il est très difficile de détecter les discours de haine illicites et préjudiciables en ligne, car il n'existe aucune méthode unique permettant d'illustrer de manière fiable leur ampleur réelle; que, faute de recherches et de contrôles indépendants, la prévalence des discours de haine en ligne, y compris ceux visant les jeunes Roms, est systématiquement sous-estimée;

[1 bis] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne. 2023. «Online content moderation – Current challenges in detecting hate speech» (Modération des contenus en ligne – Défis actuels dans la détection des discours de haine). Office des publications de l'Union européenne.

[1 ter] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne. Deuxième enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination; principaux résultats (EU-MIDIS II). Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2017.

Or. en

Amendement 47
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

C quater. considérant que les données disponibles indiquent que le nombre de cas de harcèlement en ligne signalés par les groupes vulnérables, notamment les minorités ethniques, telles que les Roms, et les femmes, est inférieur à celui de la population générale, comme le montrent les enquêtes de la FRA; que ce sous-signalement peut être lié à la crainte de représailles ou à un manque de sensibilisation, d'accessibilité ou de confiance dans les mécanismes de signalement et de plainte existants;

Or. en

Amendement 48
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les interactions compulsives dues aux notifications, sont conçues pour maximiser les interactions, favorisent l'usage addictif et peuvent accentuer les problèmes de santé mentale en contribuant à la perturbation du sommeil et au retrait émotionnel;	D. considérant que les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les interactions compulsives dues aux notifications, sont conçues pour maximiser les interactions, favorisent l'usage addictif et peuvent accentuer les problèmes de santé mentale en contribuant à la perturbation du sommeil et au retrait émotionnel; ***que les plateformes à but non lucratif, distribuées et gérées par la communauté, telles que les encyclopédies en ligne, contribuent à l'exercice des droits fondamentaux des enfants, y compris la liberté d'expression et l'accès à l'information, et comportent un type de risque fondamentalement différent de celui des plateformes de médias sociaux à but lucratif;***

Or. it

Amendement 49
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les interactions compulsives dues aux notifications, sont conçues pour maximiser les interactions***,*** ***favorisent*** l'usage addictif et ***peuvent*** accentuer les problèmes de santé mentale en contribuant à la perturbation du sommeil et au retrait émotionnel;	D. considérant que les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les interactions compulsives dues aux notifications, sont conçues pour maximiser les interactions ***et peuvent favoriser*** l'usage addictif et accentuer les problèmes de santé mentale en contribuant ***dans de tels cas*** à la perturbation du sommeil et au retrait émotionnel; ***que des fonctionnalités spécifiques telles que les notifications, les réactions quantifiées (par exemple, les «likes») et les algorithmes personnalisés modifient la manière dont les jeunes nouent et entretiennent des relations, et qu'elles conduisent souvent à une pression accrue de la part de leurs camarades et à une utilisation problématique des médias sociaux qui perturbe leur vie quotidienne;***

Or. en

Amendement 50
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les interactions compulsives dues aux notifications, sont conçues pour maximiser les interactions, ***favorisent*** l'usage addictif et peuvent ***accentuer les*** problèmes de santé mentale en contribuant à la perturbation du	D. considérant que les fonctions des plateformes de médias telles que le défilement infini et les interactions compulsives dues aux notifications, sont conçues pour maximiser les interactions ***et monétiser l'attention***, ***ce qui favorise*** l'usage addictif et ***comporte différents types de risques à long terme pour les***

sommeil et au retrait émotionnel;	***mineurs, susceptibles d'accentuer leurs*** problèmes de santé ***physique et*** mentale en contribuant ***à des comportements addictifs,*** à la perturbation du sommeil et au retrait émotionnel;

Or. en

Amendement 51
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les interactions compulsives dues aux notifications, sont conçues pour maximiser les interactions, favorisent l'usage addictif et peuvent accentuer les problèmes de santé mentale en contribuant à la perturbation du sommeil et au retrait émotionnel;	D. considérant ***que les enfants sont exposés à un risque constant d'exploitation commerciale, notamment au moyen d'une utilisation abusive de leurs données à caractère personnel;*** que ***les systèmes de recommandations et*** les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les interactions compulsives dues aux notifications, sont ***conçus*** pour maximiser les interactions, favorisent l'usage addictif et peuvent accentuer les problèmes de santé mentale en contribuant à la perturbation du sommeil et au retrait émotionnel;

Or. en

Amendement 52
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les ***interactions***	D. considérant que les fonctions des plateformes de médias sociaux, telles que le défilement infini et les notifications ***qui***

compulsives dues aux notifications, sont conçues pour maximiser les interactions, favorisent ***l'usage addictif et peuvent*** accentuer les problèmes de santé mentale en contribuant ***à la perturbation*** du sommeil et ***au retrait émotionnel***;	***suscitent une attention compulsive***, sont conçues pour maximiser les interactions, favorisent ***un usage susceptible d'entraîner une dépendance et pourraient*** accentuer les problèmes de santé mentale en contribuant ***aux troubles*** du sommeil et ***à l'isolement social et en ayant des effets négatifs sur les résultats scolaires***;

Or. en

Amendement 53
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les jeux vidéo occupent une place importante dans les loisirs en ligne et les interactions sociales des jeunes, et qu'ils associent des éléments de créativité, de sociabilité et de compétition; que certains modèles de monétisation et certains éléments de conception, dont les mécanismes de récompense aléatoires communément dénommés boîtes à butin («loot boxes»), peuvent présenter des risques comparables à ceux liés aux jeux d'argent, en particulier pour les enfants et les jeunes, et appellent des mesures de protection et de prévention ciblées; qu'il est possible de réduire les risques tout en préservant la valeur culturelle et éducative des jeux grâce à une classification adaptée à l'âge, à des contrôles parentaux et à des normes industrielles garantissant une communication plus sûre dans le cadre des jeux;

Or. en

Amendement 54
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que les plateformes de diffusion en continu de séquences de jeu vidéo en direct et de contenus connexes touchent un large public d'enfants et d'adolescents; que la vérification de l'âge requise pour visionner les séquences est minimale ou facile à contourner, ce qui permet aux mineurs de visionner des séquences de jeux destinés aux adultes (y compris des contenus liés aux jeux d'argent ou à caractère sexuel), même lorsque ces jeux sont soumis à une restriction d'âge pour les titulaires de comptes; que les plateformes devraient envisager d'adopter des mesures de protection, comprenant à la fois une vérification de l'âge au niveau du compte, mais aussi une labellisation des contenus, des mesures telles que le floutage et la confirmation de l'âge, ainsi que des dispositifs de protection par défaut plus stricts pour les mineurs;

Or. en

Amendement 55
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété;	E. considérant que l'utilisation excessive ***et problématique*** des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé ***physique et*** mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété***, le sentiment de solitude, la***

myopie et les troubles du sommeil, les vulnérabilités préexistantes telles que la faible estime de soi, les liens sociaux fragiles ou un environnement familial et scolaire instable amplifiant les effets néfastes potentiels*; *que ces facteurs en ligne et hors ligne peuvent interagir et se renforcer mutuellement, aggravant encore les difficultés rencontrées par les adolescents dans leur vie quotidienne;

Or. en

Amendement 56
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété;	E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété; ***que le suicide est la deuxième cause de décès chez les adolescents en Europe et que des études montrent qu'une utilisation excessive des réseaux sociaux et une exposition à des contenus en ligne préjudiciables sont associées à des risques plus élevés de dépression, d'anxiété et d'automutilation chez les jeunes;***

Or. en

Amendement 57
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*

E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété;	E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété; ***que l'utilisation excessive des médias sociaux et des environnements numériques, y compris les grands modèles de langage, peut ébranler la perception de la réalité physique et des relations humaines, entraînant des phénomènes d'«addiction numérique» et un affaiblissement des compétences relationnelles et cognitives;***

Or. it

Amendement 58
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété;	E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété***, et que de plus en plus de données établissent un lien entre l'utilisation compulsive et passive de ces médias et l'anxiété, la dépression, les troubles du sommeil, la baisse de l'attention et la diminution de l'estime de soi chez les enfants et les adolescents***;

Or. en

Amendement 59
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété;	E. considérant que ***les temps d'écran excessifs, la surexposition au numérique et les pratiques néfastes telles que le surpartage parental ou la participation des enfants à des activités d'influence sur les*** médias sociaux ***sont associés*** à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que ***l'isolement social,*** la dépression et l'anxiété;

Or. en

Amendement 60
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété;	E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété***, qui sont exacerbés chez les personnes présentant des vulnérabilités préexistantes et les personnes issues de milieux où la surveillance familiale est limitée***;

Or. en

Amendement 61
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à	E. considérant que l'utilisation excessive des médias sociaux est associée à

des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété;	des risques élevés de problèmes de santé mentale chez les jeunes, tels que la dépression et l'anxiété; ***que l'Organisation mondiale de la santé reconnaît la dépendance aux jeux vidéos comme un trouble de la santé mentale[1 bis];***
	[1 bis] https://www.who.int/fr/news-room/questions-and-answers/item/gaming-disorder.

Or. en

Amendement 62
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les jeunes utilisent de plus en plus les médias sociaux, les plateformes de partage de contenus, les agrégateurs en ligne et les assistants virtuels basés sur l'IA pour la consommation d'informations; que de nombreux utilisateurs éprouvent des difficultés à faire la distinction entre les vraies et les fausses informations dans l'espace en ligne;

Or. en

Amendement 63
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la communication en ligne peut compléter les interactions

hors ligne en favorisant le développement des compétences, en contribuant à créer des relations entre pairs et en inculquant un sentiment d'appartenance à une communauté;

Or. en

Amendement 64
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant qu'une utilisation excessive des médias sociaux pourrait nuire à la capacité de concentration des jeunes dans leur vie quotidienne, à l'école ou au travail, avec des répercussions négatives sur leurs performances, leur estime de soi et leur sentiment d'accomplissement;

Or. en

Amendement 65
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que les mineurs interagissent de plus en plus avec des outils basés sur l'IA, notamment des agents conversationnels et des systèmes de recommandations, qui peuvent favoriser la dépendance émotionnelle, se substituer aux interactions humaines et exacerber la vulnérabilité à la manipulation;

Or. en

Amendement 66
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les influenceurs présents sur les médias sociaux ont un impact fort sur les comportements, les habitudes de consommation et les opinions des jeunes;	F. considérant que les influenceurs présents sur les médias sociaux ont un impact fort sur les comportements, les habitudes de consommation et les opinions des jeunes; ***que les mineurs sont souvent exposés à des idéaux et à des modes de vie irréalistes, le plus souvent au moyen d'images fausses ou mises en scène, ce qui peut contribuer à une mauvaise image corporelle, à des troubles alimentaires et à une baisse de l'estime de soi;***

Or. en

Amendement 67
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les influenceurs présents sur les médias sociaux ont un impact fort sur les comportements, les habitudes de consommation et les opinions des jeunes;	F. considérant que les influenceurs présents sur les médias sociaux ont un impact fort sur les comportements, les habitudes de consommation et les opinions des jeunes; ***que, selon le bilan de qualité concernant l'équité numérique de 2024, seuls 20 % des influenceurs indiquent systématiquement la nature commerciale des contenus qu'ils partagent;***

Or. en

Amendement 68

Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les influenceurs présents sur les médias sociaux ont un impact fort sur les comportements, les habitudes de consommation et les opinions des jeunes;	F. considérant que les influenceurs présents sur les médias sociaux ont un impact fort sur les comportements, les habitudes de consommation et les opinions des jeunes***, et que ce type d'interactions peut conduire à des décisions impulsives, en particulier chez les enfants et les adolescents, dont la pensée critique est encore en développement***;

Or. en

Amendement 69
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les influenceurs présents sur les médias sociaux ont un impact fort sur les comportements, les habitudes de consommation et les opinions des jeunes;	F. considérant que les influenceurs présents sur les médias sociaux ont un impact fort sur les comportements, les habitudes de consommation et les opinions des jeunes ***et qu'ils risquent également de leur présenter des normes et des réalités faussées, ce qui nourrit l'insécurité et encourage la poursuite d'ambitions malsaines***;

Or. it

Amendement 70
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que les jeunes, et en particulier les enfants, sont exposés à des risques liés aux pratiques commerciales déloyales, aux pièges à clics et au marketing dissimulé, et que les recommandations algorithmiques amplifient cette exposition et tirent parti de leur connaissance limitée en matière de sécurité des données;

Or. en

Amendement 71
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le ***cyberharcèlement touche une part importante des*** jeunes;	G. considérant que le ***harcèlement constitue toujours l'un des risques les plus persistants qui touchent les*** jeunes***, tant en ligne que hors ligne, et que cela a des conséquences à long terme sur leur santé mentale, leur estime de soi et leurs résultats scolaires et peut donner lieu à des mécanismes d'adaptation préjudiciables, parmi lesquels le fait de se livrer à des actes de harcèlement***; ***que les cas de harcèlement en ligne et hors ligne sont souvent liés, reflétant les dynamiques sociales complexes qui opèrent sur des plateformes telles que les réseaux sociaux, les applications de messagerie et les jeux vidéo, et qu'ils sont influencés par des facteurs contextuels tels que le soutien familial, les relations avec les pairs et la vie scolaire; qu'il est indispensable de mettre en place des mécanismes efficaces de prévention, de signalement et de soutien dans les écoles et sur les plateformes en ligne pour lutter contre le harcèlement; que, pour que les***

mécanismes de signalement soient utilisés et efficaces, il est essentiel que les jeunes leur fassent confiance; que les outils de signalement disponibles sur les plateformes restent insuffisants pour permettre un traitement rapide des cas;

Or. en

Amendement 72
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le cyberharcèlement touche une part importante des jeunes;	G. considérant que le cyberharcèlement touche une part importante des jeunes***, les filles, les enfants LGBTIQ+ et les enfants issus de milieux marginalisés étant particulièrement visés***; ***que l'amplification algorithmique des contenus haineux et misogynes peut contribuer à la banalisation de ces comportements en ligne et hors ligne;***

Or. en

Amendement 73
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le cyberharcèlement touche une part importante des jeunes;	G. considérant que le cyberharcèlement touche une part importante des jeunes***, ce qui nuit de manière durable à leur santé mentale, à leur estime de soi et à leurs résultats scolaires, et qu'il est donc indispensable***

	de mettre en place des mécanismes efficaces de prévention, de signalement et de soutien dans les écoles et sur les plateformes en ligne;

Or. en

Amendement 74
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le cyberharcèlement touche une part importante des jeunes;	G. considérant que le cyberharcèlement touche une part importante des jeunes ***et qu'il tend à s'intensifier en raison de l'anonymat, de l'amplification par les pairs et de la connectivité permanente, entraînant une détresse comparable à celle causée par le harcèlement en face à face***;

Or. en

Amendement 75
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que ***le cyberharcèlement touche une part importante des jeunes***;	G. considérant que ***trop d'enfants et de mineurs sont victimes de cyberintimidation et de harcèlement en ligne, ce qui nuit à leur bien-être et à leur santé mentale***;

Or. en

Amendement 76
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le cyberharcèlement touche une part importante des jeunes;	G. considérant que le cyberharcèlement***, le harcèlement, les discours de haine et la discrimination, avec notamment une augmentation alarmante des contenus antisémites, touchent*** une part importante des jeunes;

Or. en

Amendement 77
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que de nombreux enfants et jeunes sont victimes de harcèlement au sein du système éducatif, de la petite enfance à l'université, un phénomène exacerbé par l'utilisation des médias sociaux et de l'environnement en ligne, et que des études récentes montrent qu'environ un enfant d'âge scolaire sur six en Europe a été victime de cyberharcèlement et qu'entre 13 % et 29 % des élèves de 15 ans déclarent être fréquemment victimes de harcèlement, tant en ligne que hors ligne;

Or. en

Amendement 78
Annamária Vicsek, András Gyürk, Catherine Griset, Juan Carlos Girauta Vidal

Proposition de résolution

Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les groupes extrémistes exploitent de plus en plus les algorithmes, les médias sociaux, les chats cryptés et les plateformes de jeux pour diffuser de la propagande ciblant les mineurs et les jeunes socialement isolés; qu'en 2023, 38 des 58 suspects liés à l'EIIL/Daech en Europe étaient âgés de 13 à 19 ans, dont beaucoup avaient été radicalisés entièrement en ligne par l'intermédiaire de plateformes[1 bis];
	1 bis https://edition.cnn.com/2024/07/25/world/isis-k-online-recruitment-security-threat-olympics-intl-cmd/index.html?utm_source=chatgpt.com https://ec.europa.eu/newsroom/home/items/876309/en.

Or. en

Amendement 79
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que la désinformation, amplifiée par une conception axée sur les interactions et par des contenus générés par l'IA, peut induire les mineurs en erreur et polariser le débat, ce qui exige la mise en place de garanties en matière de transparence, de contrôle des utilisateurs, d'éducation et de protection contre le harcèlement;

Or. en

Amendement 80
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les algorithmes des médias sociaux peuvent amplifier les stéréotypes sexistes et que les filles sont plus susceptibles que les garçons d'être victimes de cyberharcèlement;

Or. en

Amendement 81
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que les études menées dans plusieurs États membres montrent que les mineurs ont accès à du contenu pornographique, parfois de façon involontaire, à un très jeune âge; que, selon une étude du coordinateur français pour les services numériques, 2,3 millions de mineurs se rendent sur des sites internet pornographiques tous les mois, plus de la moitié des garçons de plus de 12 ans le font et près des deux tiers des adolescents âgés de 16 à 17 ans le font; que, selon le ministère espagnol de la justice, sept adolescents sur dix consomment régulièrement de la pornographie en Espagne et 53,8 % des jeunes âgés de 12 à 15 ans ont regardé du contenu pornographique pour la première fois lorsqu'ils avaient entre 6 et 12 ans;

Or. en

Amendement 82
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que des enfants détiennent des comptes sur les réseaux sociaux alors qu'ils n'ont pas l'âge requis, ***et*** qu'ils y accèdent souvent en mentant sur leur âge pour contourner les restrictions mises en place par les plateformes;	H. considérant que des enfants détiennent des comptes sur les réseaux sociaux alors qu'ils n'ont pas l'âge requis, qu'ils y accèdent souvent en mentant sur leur âge pour contourner les restrictions mises en place par les plateformes***, et qu'ils peuvent être exposés à des contenus qui ne sont pas adaptés à leur âge et ainsi potentiellement courir le risque d'entrer en contact avec des adultes inconnus, d'être victimes de harcèlement ou d'adopter des comportements préjudiciables; que la norme devrait être de garantir la sécurité, la confidentialité et la prise en compte de l'âge dès la conception, ce qui devrait notamment inclure le réglage par défaut des profils en mode privé, le blocage des prises de contact par des inconnus ou la désactivation par défaut du système de recommandation de profils***;

Or. en

Amendement 83
Carolina Morace, Mario Furore

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que des enfants détiennent des comptes sur les réseaux sociaux alors qu'ils n'ont pas l'âge requis, et qu'ils y accèdent souvent en mentant sur leur âge pour contourner les restrictions	H. considérant que des enfants détiennent des comptes sur les réseaux sociaux alors qu'ils n'ont pas l'âge requis, et qu'ils y accèdent souvent en mentant sur leur âge pour contourner les restrictions

mises en place par les plateformes;	mises en place par les plateformes***, et que cela souligne la nécessité de renforcer et de durcir les limites d'âge pour accéder aux plateformes de médias sociaux***; ***que la présence de faux profils et de comptes anonymes sur les médias sociaux facilite le risque de pédopiégeage, de harcèlement et de manipulation des enfants, ce qui nécessite un système de vérification de l'identité numérique plus fiable, conformément aux principes de protection des données à caractère personnel;***

Or. it

Amendement 84
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que des enfants détiennent des comptes sur les réseaux sociaux alors qu'ils n'ont pas l'âge requis, et qu'ils y accèdent ***souvent*** en mentant sur leur âge pour contourner les restrictions mises en place par les plateformes;	H. considérant que des enfants détiennent des comptes sur les réseaux sociaux alors qu'ils n'ont pas l'âge requis, et qu'ils y accèdent en mentant sur leur âge pour contourner les restrictions mises en place par les plateformes;

Or. en

Amendement 85
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que le surpartage parental, la pratique consistant pour les parents à partager largement et systématiquement des informations et des photographies de leurs enfants en ligne

dans le but d'en tirer un gain financier en générant des interactions de la part des utilisateurs, pourrait constituer une forme d'exploitation et soulève des inquiétudes quant au droit des enfants à la vie privée, et que cette pratique pourrait involontairement les exposer au pédopiégeage et à l'usurpation d'identité, porter atteinte à leur réputation et leur causer des dommages psychologiques; que les parents devraient être informés que la publication de photographies de leurs enfants en ligne peut comporter des risques, car une fois partagées publiquement, ces images peuvent être utilisées à des fins qui échappent à leur contrôle; que le partage de photographies sans intention commerciale n'est pas en soi préjudiciable et que les parents devraient conserver la liberté de décider ce qu'ils souhaitent partager;

Or. en

Amendement 86
Annamária Vicsek, Catherine Griset, András Gyürk, Juan Carlos Girauta Vidal, Gerolf Annemans

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que le cadre juridique actuel de l'Union, composé du règlement général sur la protection des données, de la directive «Services de médias audiovisuels», du règlement sur les services numériques et du règlement sur l'intelligence artificielle, fournit une base solide pour protéger les enfants en ligne, bien que son application ne soit pas encore homogène;	I. considérant que le cadre juridique actuel de l'Union, composé du règlement général sur la protection des données, de la directive «Services de médias audiovisuels», du règlement sur les services numériques et du règlement sur l'intelligence artificielle, fournit une base solide pour protéger les enfants en ligne, bien que son application ne soit pas encore homogène; ***que les États membres jouent un rôle primordial dans la législation, l'éducation et la sensibilisation en matière de protection des mineurs en ligne et hors ligne, compte tenu de la répartition des***

compétences entre l'Union et les États membres et du principe de subsidiarité;

Or. en

Amendement 87
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que le cadre juridique actuel de l'Union, composé du règlement général sur la protection des données, de la directive «Services de médias audiovisuels», du règlement sur les services numériques et du règlement sur l'intelligence artificielle, fournit une base solide pour protéger les enfants en ligne, bien que son application ne soit pas encore homogène;	I. considérant que le cadre juridique actuel de l'Union, composé du règlement général sur la protection des données, de la directive «Services de médias audiovisuels», du règlement sur les services numériques et du règlement sur l'intelligence artificielle, fournit une base solide pour protéger les enfants en ligne, bien que son application ne soit pas encore homogène; ***que la Commission s'efforce de renforcer la protection des enfants en ligne grâce au futur règlement sur l'équité numérique, afin de combler les lacunes juridiques existantes et de lutter contre les pratiques déloyales dans l'environnement numérique;***

Or. en

Amendement 88
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que le cadre juridique actuel de l'Union, composé du règlement général sur la protection des données, de la directive «Services de médias	I. considérant que le cadre juridique actuel de l'Union, composé du règlement général sur la protection des données, de la directive «Services de médias

audiovisuels», du règlement sur les services numériques et du règlement sur l'intelligence artificielle, fournit une base solide pour protéger les enfants en ligne, bien que son application ne soit pas encore homogène;	audiovisuels», du règlement sur les services numériques et du règlement sur l'intelligence artificielle, fournit une base solide pour protéger les enfants en ligne, bien que son application ne soit pas encore homogène ***et malgré le manque d'engagement de la part des plateformes numériques en vue de mettre en place des dispositifs de sécurité tant au niveau de la conception que pour le contrôle visant à garantir un usage sûr et sain de leurs services***;

Or. en

Amendement 89
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que le ***cadre juridique actuel de l'Union, composé du*** règlement général sur la protection des données, ***de*** la directive «Services de médias audiovisuels», ***du*** règlement sur les services numériques et ***du*** règlement sur l'intelligence artificielle***, fournit une base solide pour*** protéger les ***enfants en ligne, bien*** que ***son*** application ***ne soit*** pas encore homogène;	I. considérant que le règlement général sur la protection des données, la directive «Services de médias audiovisuels», ***le*** règlement sur les services numériques et ***le*** règlement sur l'intelligence artificielle ***prévoient des cadres solides pour lutter contre les risques en ligne grâce à la modération des contenus, à la transparence des systèmes de recommandations et à la minimisation des données, qui devraient être pleinement appliqués afin de*** protéger les ***jeunes utilisateurs sans imposer de restrictions excessives;*** que ***leur*** application ***n'est*** pas encore homogène;

Or. en

Amendement 90
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution

Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que les plateformes en ligne opèrent actuellement dans le cadre d'un régime de responsabilité limitée qui ne reflète pas pleinement leur incidence économique et sociétale significative; que les fournisseurs de services de médias, en particulier les fournisseurs de services de médias audiovisuels, sont soumis à des obligations plus strictes, notamment en matière de protection des mineurs; que le niveau de protection dont bénéficient les mineurs varie en fonction de la source et du lieu de consommation des contenus;

Or. en

Amendement 91
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que les médias sociaux font commerce des insécurités, en particulier celles des jeunes filles, en promouvant des normes de beauté inatteignables, la stigmatisation corporelle et l'adoption précoce d'habitudes adultes, et qu'ils ciblent également les garçons en leur présentant des standards physiques irréalistes axés sur l'image corporelle et la condition physique, ce qui provoque des troubles dysmorphiques et induit des comportements néfastes tels que l'abus de stéroïdes;

Or. en

Amendement 92
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que l'éducation, l'implication des familles et la responsabilité civique restent les moyens les plus efficaces pour garantir une utilisation sûre, mesurée et responsable des technologies numériques par les mineurs; qu'il convient de promouvoir des modèles éducatifs qui renforcent les liens familiaux et réduisent la dépendance émotionnelle à l'égard des appareils et des médias sociaux;

Or. en

Amendement 93
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que l'Union et les États membres devraient s'attacher à faire respecter les règles existantes en veillant à ce que les droits des mineurs soient non seulement reconnus par la loi, mais également protégés dans la pratique; qu'il est urgent de mettre effectivement en œuvre et de faire respecter la législation de l'Union afin de créer un environnement en ligne sûr pour les mineurs;

Or. en

Amendement 94

Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que le règlement sur l'intelligence artificielle tient compte des droits spécifiques des enfants en interdisant explicitement les systèmes d'IA qui exploitent les vulnérabilités des enfants en ligne et en mettant en place des garanties proportionnées et efficaces pour les systèmes d'IA à haut risque;

Or. en

Amendement 95
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I ter. considérant que, en vertu de la directive «Services de médias audiovisuels», les États membres doivent veiller à ce que les fournisseurs de services de médias audiovisuels et les plateformes de partage de vidéos mettent en place des mesures visant à protéger les mineurs contre les contenus susceptibles de nuire à leur épanouissement physique, mental ou moral; que, en vertu de ladite directive, les données à caractère personnel des mineurs ne sont pas traitées à des fins commerciales, de démarchage, de profilage et de publicité comportementale;

Or. en

Amendement 96

Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I ter. considérant que des données montrent que l'exposition à la pornographie en ligne, y compris le partage de photographies représentant des personnes nues, avec ou sans leur consentement, commence de plus en plus tôt, souvent au début de l'adolescence, qu'elle passe souvent par des plateformes grand public et des applications de messagerie, et qu'elle influence de manière potentiellement néfaste les attitudes à l'égard des relations, du consentement et des rôles dévolus à chaque sexe;

Or. en

Amendement 97
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant I quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quater. considérant que les outils de contrôle parental constituent un complément important aux mesures prises au niveau des plateformes et au niveau politique pour protéger les mineurs en ligne; que le marché propose actuellement une grande variété d'applications et de paramètres de contrôle parental, dont les fonctionnalités et la facilité d'utilisation varient, ce qui peut dérouter les parents et limiter le recours à ces outils; que l'adoption de normes minimales interopérables et fondées sur les droits de l'enfant et sur le respect de la vie privée pour le contrôle parental appuierait la

décision des parents, augmenterait le recours à ces outils et améliorerait la protection des enfants sur l'ensemble des appareils et pour tous les services, tout en laissant place à l'innovation et à la concurrence;

Or. en

Amendement 98
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant I quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quater. considérant que, en vertu du règlement sur les services numériques, les plateformes en ligne ne sont pas autorisées à présenter de publicité reposant sur le profilage des données à caractère personnel dès lors qu'elles ont connaissance que le destinataire du service est un mineur;

Or. en

Amendement 99
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant I quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I quinquies. considérant que le règlement sur l'intelligence artificielle vise à garantir un niveau élevé de protection des droits fondamentaux, y compris des droits de l'enfant, et qu'il comprend des dispositions qui interdisent les systèmes d'IA exploitant les éventuelles vulnérabilités dues à l'âge, classifient les systèmes d'IA à haut risque,

établissent les conditions de modification des cas d'utilisation des systèmes d'IA, et imposent l'instauration d'un système de gestion des risques pour les systèmes d'IA à haut risque;

Or. en

Amendement 100
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant I sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I sexies. considérant que les enfants méritent une protection spécifique en ce qui concerne leurs données à caractère personnel; que les fournisseurs de services numériques qui traitent les données à caractère personnel des enfants, notamment pour donner accès à des systèmes de recommandations et à des filtres modifiant l'apparence physique, ne demandent pas le «consentement explicite» d'un parent ou d'un tuteur, mais se fondent sur d'autres bases juridiques pour collecter et traiter les données à caractère personnel des mineurs, invoquant l'exécution d'un contrat, d'une obligation légale ou de leurs propres intérêts légitimes;

Or. en

Amendement 101
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant I septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I septies. considérant que les outils

d'IA sont intégrés de façon croissante à l'expérience utilisateur des plateformes de médias sociaux, et qu'ils ont des effets considérables sur les enfants; que la technologie de l'IA est conçue de sorte à imiter le fonctionnement du cerveau humain, que les outils sont pensés pour être attrayants et persuasifs et qu'ils peuvent générer du contenu illégal et préjudiciable; que de nombreux outils d'IA récoltent les données à caractère personnel des enfants[1 bis];

1 bis

https://www.oecd.org/en/publications/how-s-life-for-children-in-the-digital-age_0854b900-en/full-report/the-impact-of-digital-activities-on-children-s-lives_4df70664.html.

Or. en

Amendement 102
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que l'éducation au numérique et ***aux médias est fondamentale*** pour donner aux jeunes les moyens de se prémunir contre la manipulation, la mésinformation, la désinformation et le profilage sur les médias sociaux;	J. considérant que l'éducation au numérique et ***la maîtrise de l'IA sont fondamentales*** pour donner aux jeunes les moyens de ***faire bon usage des services numériques en leur fournissant les compétences et les outils nécessaires pour comprendre les risques et les opportunités qu'ils présentent; que l'éducation aux médias est essentielle pour permettre aux jeunes de développer leur esprit critique et leur donner les outils nécessaires pour faire face et*** se prémunir contre la manipulation, la mésinformation, la désinformation et le profilage sur les médias sociaux; ***que, parallèlement à cette éducation, il est nécessaire d'apporter un***

soutien social et émotionnel aux jeunes, en accordant une attention particulière aux inégalités socio-économiques qui touchent les jeunes, tant en ligne que hors ligne;

Or. en

Amendement 103
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que l'éducation au numérique et aux médias est fondamentale pour donner aux jeunes les moyens de se prémunir contre la manipulation, la mésinformation, la désinformation et le profilage sur les médias sociaux;	J. considérant que l'éducation au numérique et aux médias***, y compris la maîtrise de l'IA et la compréhension des algorithmes et des biais algorithmiques,*** est fondamentale pour donner aux jeunes les moyens de se prémunir contre la manipulation, la mésinformation, la désinformation et le profilage sur les médias sociaux ***et de naviguer de manière responsable et critique sur les environnements en ligne***;

Or. en

Amendement 104
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que l'éducation au numérique et aux médias est fondamentale pour donner aux jeunes les moyens de se prémunir contre la manipulation, la mésinformation, la désinformation et le profilage sur les médias sociaux;	J. considérant ***que de nombreux mineurs éprouvent des difficultés à distinguer les informations vraies des fausses parmi les informations d'actualités en ligne;*** que l'éducation ***à l'esprit critique,*** au numérique et aux médias est fondamentale pour donner aux

jeunes les moyens de se prémunir contre la manipulation, la mésinformation, la désinformation et le profilage sur les médias sociaux;

Or. en

Amendement 105
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. considérant que l'éducation au numérique et aux médias est fondamentale pour donner aux jeunes les moyens de se prémunir contre la manipulation, la mésinformation, la désinformation et le profilage sur les médias sociaux;	J. considérant que l'éducation au numérique et aux médias est fondamentale pour donner aux jeunes***, aux parents et aux acteurs du système éducatif*** les moyens de se prémunir contre la manipulation, la mésinformation, la désinformation et le profilage sur les médias sociaux;

Or. en

Amendement 106
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que les jeux en ligne se pratiquent via des applications ou des comptes de médias sociaux, ou directement sur des applications, des sites web et des appareils de jeu (tels que les consoles); que certaines plateformes de jeux utilisent délibérément des stratégies de conception persuasives qui exploitent directement les vulnérabilités des enfants, les incitant à jouer, à dépenser et à parier, et que les mineurs y sont également

exposés au cyberharcèlement, au harcèlement, aux risques liés aux contacts, et à la violence fondée sur le genre dans les jeux en ligne;

Or. en

Amendement 107
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que l'éducation au numérique et aux médias devrait s'étendre aux parents, aux acteurs du système éducatif, aux entraîneurs sportifs, aux animateurs socio-éducatifs et aux personnes travaillant dans les centres d'urgence et dispensant des services sociaux, qui n'ont souvent pas le soutien et la formation nécessaires pour aborder ces sujets; que cette éducation et cette formation devraient inclure des modules sur la pensée critique, la résilience mentale et la sensibilisation à l'IA, afin d'aborder la manière dont les jeunes interagissent avec les contenus en ligne et y réagissent;

Or. en

Amendement 108
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que les enfants sont particulièrement vulnérables aux contenus synthétiques, notamment à

l'hypertrucage généré par l'IA, qui peuvent influencer leur perception et leur comportement, dans la mesure où leur esprit critique et leurs capacités cognitives sont encore en développement; que ces contenus peuvent également être utilisés à des fins de harcèlement ou d'exploitation sexuelle;

Or. en

Amendement 109
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que les enseignants, les parents et les tuteurs légaux ne bénéficient pas d'un soutien suffisant pour prévenir et gérer les risques liés à l'utilisation excessive des réseaux sociaux et des environnements en ligne par les jeunes;

Or. en

Amendement 110
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Juan Carlos Girauta Vidal, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que l'intérêt supérieur de l'enfant doit fonder toute action législative relative à la protection des mineurs en ligne;

Or. fr

Amendement 111
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que de nouvelles données montrent que les «compagnons» IA et les agents conversationnels sont capables de créer des relations émotionnelles intenses avec les utilisateurs et qu'ils présentent, en cas d'interaction avec des mineurs, des risques spécifiques pour la santé mentale et peuvent s'apparenter à des pratiques de manipulation psychologique des enfants; que plusieurs initiatives réglementaires récentes exigent des opérateurs d'agents conversationnels de type «compagnons» qu'ils adoptent des mesures explicites de sécurité pour les jeunes, par exemple en indiquant clairement à l'utilisateur qu'il interagit avec une IA, en alertant automatiquement les services d'urgence en cas de signalement de crise et en renforçant les dispositifs de confirmation de l'âge des mineurs; que ces mesures devraient servir de base pour l'élaboration de lignes directrices au niveau de l'Union et d'obligations incombant aux plateformes;

Or. en

Amendement 112
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que la capacité à se

déconnecter volontairement des outils numériques est reconnue dans le cadre européen des compétences numériques (DigComp 2.2[1 bis], dimension 4.3) comme une compétence fondamentale pour le bien-être et la sécurité, dans la mesure où elle permet de préserver la concentration, ce qui favorise un sommeil réparateur et les relations sociales, et qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une culture numérique équilibrée;

[1 bis] Le cadre de compétences numériques pour les citoyens élaboré par le Centre commun de recherche fournit une définition commune de la compétence numérique en donnant des exemples de connaissances, de compétences et d'attitudes qui permettent aux citoyens d'utiliser les technologies numériques en toute confiance, de manière critique et en toute sécurité. https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC128415.

Or. en

Amendement 113
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que les approches adoptées à l'échelle des établissements scolaires en matière d'équilibre numérique, avec notamment des règles claires concernant l'utilisation des smartphones, permettent de créer des environnements d'apprentissage plus sereins, de préserver l'attention des élèves et de renforcer la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 114
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant J quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J quater. considérant que l'environnement en ligne façonne de plus en plus le sens et la participation civiques des jeunes; que l'éducation civique, y compris en matière de citoyenneté numérique, est essentielle pour doter les jeunes des connaissances et des compétences nécessaires pour participer de manière responsable et critique à la vie démocratique; que le développement des compétences civiques parallèlement à la l'éducation au numérique favorise la résilience face à la désinformation, aux discours de haine et à la manipulation en ligne, et renforce la confiance dans les institutions et les valeurs européennes communes;

Or. en

Amendement 115
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Considérant J quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J quater. considérant que les technologies d'IA peuvent être utilisées à mauvais escient pour commettre des actes de violence facilités par la technologie à l'encontre des femmes et des filles; que les technologies d'hypertrucage, l'organisation algorithmique des contenus

et les systèmes automatisés de prise de décision peuvent contribuer au cyberharcèlement, aux abus fondés sur l'image et à d'autres formes de violence fondée sur le genre, ce qui souligne la nécessité d'adopter des mesures de prévention et d'atténuation ciblées;

Or. en

Amendement 116
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Considérant J quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J quinquies. considérant que les femmes et les filles restent largement sous-représentées dans les processus de création, de gouvernance et de réglementation des technologies numériques, notamment dans les domaines du développement de l'IA, de la conception des plateformes, de la modération des contenus et de la prise de décision réglementaire; que ce déséquilibre risque de renforcer les préjugés véhiculés par les systèmes numériques et de porter atteinte à la sécurité en ligne tenant compte de la dimension de genre;

Or. en

Amendement 117
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Considérant J quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J quinquies. considérant que les

recherches portant sur les larges ensembles de données et les enquêtes longitudinales consacrées à l'incidence des médias sociaux sur les enfants et les jeunes sont très rares;

Or. en

Amendement 118
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe -1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	-1. rappelle que la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant reconnaît que les droits de l'enfant doivent être respectés, protégés et mis en œuvre dans l'environnement en ligne, et qu'elle impose aux fournisseurs de services numériques d'offrir aux enfants des services adaptés au développement de leurs capacités, ou de leur donner accès à de tels services, et de se conformer aux normes les plus élevées en matière d'éthique, de protection de la vie privée, de sécurité et d'adéquation à l'âge s'agissant de la conception de leurs produits et services;

Or. en

Amendement 119
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui	1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui

combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;	combine sécurité dès la conception ***et conception adaptée à l'âge***, transparence algorithmique, ***responsabilisation des utilisateurs,*** vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action***, de veiller à ce que le développement des enfants et des jeunes soit respecté, d'aider l'école et les familles à instaurer des environnements d'apprentissage et de vie sains, et de faire en sorte que les jeunes comprennent quand il est préférable d'avoir des interactions en personne plutôt que d'utiliser des outils numériques***;
	Or. en

Amendement 120
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;	1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action; ***souligne que cette approche doit systématiquement tenir compte des risques spécifiques liés au genre et veiller à ce que les besoins et les expériences des filles et des jeunes femmes soient pleinement pris en considération dans toutes les mesures qui ont une incidence***

sur leur expérience en ligne;

Or. en

Amendement 121
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie ***unifiée*** qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;	1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie ***européenne intégrée*** qui combine sécurité dès la conception ***(«safety by design»)***, transparence algorithmique, ***mécanisme de*** vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action; ***souligne qu'une telle approche doit faire de la sécurité en ligne des jeunes un objectif transversal de toutes les initiatives de l'Union dans le domaine numérique;***

Or. ro

Amendement 122
Annamária Vicsek, Catherine Griset, András Gyürk, Juan Carlos Girauta Vidal, Gerolf Annemans

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de	1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de

l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;	l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action ***tout en veillant à ce que l'intérêt supérieur de l'enfant soit le principe directeur de toute mesure politique ou initiative législative à cet égard***;

Or. en

Amendement 123
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;	1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, ***sécurité par défaut,*** transparence algorithmique, ***mise en avant de contenus fiables et adaptés à l'âge dans les flux et les recommandations,*** vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;

Or. en

Amendement 124
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Juan Carlos Girauta Vidal, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;	1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique***, limitation du temps d'utilisation***, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;

Or. fr

Amendement 125
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, ***vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée,*** éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;	1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, ***protection intégrée de la vie privée,*** transparence algorithmique, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;

Or. en

Amendement 126
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;	1. souligne que la prise en compte de l'incidence des médias sociaux sur les jeunes nécessite une stratégie unifiée qui combine sécurité dès la conception, transparence algorithmique, vérification de l'âge axée sur la protection de la vie privée, éducation au numérique ***et aux médias***, gouvernance participative et évaluation fondée sur des données probantes, afin de garantir à tous la même protection et la même capacité d'action;

Or. en

Amendement 127
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne l'importance d'adopter une approche de conception numérique qui tienne compte dès le départ du bien-être, en intégrant la santé mentale, la durée d'attention et des principes de conception éthique dans l'architecture des plateformes, afin de créer des environnements en ligne qui favorisent l'autonomie, la créativité et les liens sociaux des jeunes; invite la Commission à s'assurer que le futur règlement sur l'équité numérique aborde ce sujet;

Or. en

Amendement 128
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que, pour traiter de manière véritablement globale les incidences des médias sociaux et de l'environnement en ligne sur les jeunes, il est nécessaire que les plateformes, les familles, les établissements d'enseignement, ce qui inclut les travailleurs sociaux, et les autorités publiques, en particulier les collectivités locales et régionales, se partagent les responsabilités;

Or. en

Amendement 129
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que les parents et les enseignants jouent un rôle capital dans l'éducation au numérique des jeunes, à la fois pour promouvoir une utilisation sûre et responsable des technologies numériques et pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour identifier la manipulation, la désinformation et les contenus préjudiciables;

Or. en

Amendement 130
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. souligne l'importance de consulter les enfants et les jeunes de manière significative dans le cadre des processus de conception des systèmes de modération des contenus et de leur mise à jour, dans la mesure où ils sont particulièrement bien placés pour définir de nouvelles méthodes permettant de signaler les contenus préjudiciables ou inappropriés; souligne que les mécanismes de participation doivent être adaptés à l'âge des participants, afin que les enfants et les jeunes puissent exprimer leur point de vue en toute sécurité, sans être exposés à des risques excessifs; invite les plateformes en ligne et les parties prenantes concernées à associer les mineurs à la cocréation d'outils de signalement, d'orientations relatives à la modération et de campagnes de sensibilisation, afin d'améliorer la détection des contenus en ligne nuancés qui pourraient s'avérer préjudiciables;

Or. en

Amendement 131
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. souhaite vivement que les enfants et les jeunes participent activement à la révision des politiques, à la conception des plateformes et à l'élaboration des cadres en matière d'éducation au numérique et des systèmes de contrôle de leur application, de manière à concrétiser le concept d'autodétermination numérique dans le droit de l'Union et dans la pratique;

Or. en

Amendement 132
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. se félicite de l'engagement pris par la présidente Ursula von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union de 2025 de faire de l'Europe un espace numérique plus sûr pour les enfants et les familles; appuie son appel à protéger les jeunes contre les risques en ligne, tels que le cyberharcèlement, les contenus pour adultes et les algorithmes abusifs conçus pour favoriser la dépendance; approuve sa déclaration selon laquelle «ce sont les parents, et non les algorithmes, qui doivent élever nos enfants», et invite la Commission à donner rapidement suite à la proposition de créer un groupe d'experts chargé de définir une approche européenne qui responsabilise les parents, protège les droits des enfants et privilégie le bien-être des personnes plutôt que le profit;

Or. en

Amendement 133
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. souligne qu'il importe de procéder à des évaluations régulières et

transparentes de l'incidence des algorithmes et des caractéristiques de conception des plateformes sur les jeunes afin de garantir que les environnements en ligne contribuent de manière positive au développement des jeunes et à leur participation à la société;

Or. en

Amendement 134
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Juan Carlos Girauta Vidal

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne ***qu'il importe de veiller à la cohérence entre les principaux*** instruments juridiques de l'Union***,*** tels que le règlement général sur la protection des données, la directive «Services de médias audiovisuels», le règlement sur les services numériques ***et*** le règlement sur l'intelligence artificielle***, ainsi que le futur règlement sur l'équité numérique, afin de mettre en place un*** cadre ***unifié pour la protection des enfants en ligne***;	2. Souligne ***l'existence de nombreux*** instruments juridiques de l'Union ***pour garantir un environnement en ligne sécurisé*** tels que le règlement général sur la protection des données, la directive «Services de médias audiovisuels», le règlement sur les services numériques***,*** le règlement sur l'intelligence artificielle ***et la directive relative aux pratiques commerciales déloyales; demande à la Commission de faire un état des lieux précis et rigoureux du*** cadre ***réglementaire applicable de l'UE avant de proposer d'éventuelles nouvelles propositions législatives***;

Or. fr

Amendement 135
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. souligne qu'il importe de veiller à	2. souligne qu'il importe de veiller à

la cohérence entre les principaux instruments juridiques de l'Union, tels que le règlement général sur la protection des données, la directive «Services de médias audiovisuels», le règlement sur les services numériques et le règlement sur l'intelligence artificielle, ainsi que le futur règlement sur l'équité numérique, afin de mettre en place un cadre unifié pour la protection des enfants en ligne;	***ce que*** les principaux instruments juridiques de l'Union, tels que le règlement général sur la protection des données, la directive «Services de médias audiovisuels», le règlement sur les services numériques et le règlement sur l'intelligence artificielle, ainsi que le futur règlement sur l'équité numérique, ***soient appliqués de manière complète et cohérente*** afin de mettre en place un cadre unifié pour la protection des enfants en ligne;

Or. en

Amendement 136
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. rappelle que la directive SMA reconnaît la protection des mineurs en tant qu'objectif politique important de l'Union et contient des dispositions essentielles visant à garantir une meilleure protection des mineurs en ligne, en particulier sur les plateformes de partage de vidéos, par exemple à l'article 28 ter, paragraphes 1, 2 et 3; souligne que la directive SMA impose aux fournisseurs de services vidéo en ligne de prendre les mesures appropriées pour protéger les mineurs contre les contenus susceptibles de nuire à leur épanouissement physique, mental ou moral, par exemple au moyen d'outils de vérification de l'âge et de contrôle parental, et d'assurer la protection du grand public contre certains contenus illicites ainsi que contre les communications commerciales préjudiciables et illicites; rappelle en outre que les fournisseurs de plateformes de partage de vidéos doivent informer les

utilisateurs de la présence de publicités dans les contenus, en mettant à leur disposition une fonctionnalité leur permettant de signaler ces informations, et proposer des mesures et des outils efficaces en matière d'éducation aux médias;

Or. en

Amendement 137
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. se félicite des mesures prises par la Commission et les États membres pour évaluer les dispositifs de type jeu de hasard dans les jeux vidéo, y compris les boîtes à butin, et, le cas échéant, mettre en œuvre des mesures pour y remédier; préconise d'évaluer des mesures potentielles, telles que la divulgation obligatoire des cotes et la labellisation explicite des mécanismes de récompense aléatoires, en vue de protéger les mineurs; encourage les acteurs du secteur des jeux vidéo à introduire des mesures visant à accroître la transparence et à limiter l'exposition des joueurs mineurs aux modèles de monétisation, tout en préservant l'innovation légitime en matière de conception de jeux;

Or. en

Amendement 138
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite la Commission à proposer plus rapidement des révisions des instruments juridiques de l'Union tels que le règlement général sur la protection des données (RGPD), la directive SMA, le règlement sur les services numériques et le règlement sur l'intelligence artificielle, ainsi que le futur règlement sur l'équité numérique, chaque fois qu'elle est informée de nouveaux phénomènes susceptibles de manipuler, de manière intrusive ou par des moyens dissimulés, la conscience des mineurs et d'avoir une incidence négative sur ces derniers;

Or. ro

Amendement 139
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite la Commission et les États membres à garantir une application cohérente et synchronisée du règlement sur les services numériques (DSA) et de la directive «Services de médias audiovisuels» (directive SMA) pour la protection des mineurs sur les plateformes de partage de vidéos et les médias sociaux; souligne les retards dans la désignation des coordinateurs pour les services numériques et appelle à l'harmonisation des mesures nationales afin d'éviter la fragmentation de la protection des enfants dans l'Union;

Or. ro

Amendement 140

Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite la Commission à promouvoir l'élaboration de lignes directrices et de bonnes pratiques en matière de paramètres par défaut sûrs pour les mineurs, comprenant notamment des mesures telles que la désactivation de la lecture automatique, la limitation du défilement infini, la possibilité de réinitialiser le flux d'actualités, la fixation de limites de temps et la restriction des notifications, afin de promouvoir le principe de sécurité dès la conception et de garantir le bien-être numérique des enfants et des jeunes;

Or. en

Amendement 141
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. appelle de ses vœux le renforcement des principes de protection de la vie privée dès la conception définis dans le règlement général sur la protection des données, au moyen de normes explicites adaptées à l'âge telles que des paramètres de confidentialité maximaux par défaut, l'interdiction du profilage ciblé ou des publicités destinées aux mineurs, la collecte minimale de données et des conditions générales adaptées aux enfants;

Or. en

Amendement 142
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. Souligne que les Etats membres doivent conserver leurs prérogatives en matière de protection des mineurs en ligne;

Or. fr

Amendement 143
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. souligne que la protection des mineurs est un domaine très sensible qui nécessite des approches réglementaires ciblées avec prudence, reflétant les spécificités et les contextes culturels; rappelle la compétence des États membres en la matière; fait part de ses préoccupations concernant les cas où l'interprétation large du règlement sur les services numériques par la Commission a porté atteinte à la marge de manœuvre dont disposent les États membres en vertu de la directive SMA pour réglementer la protection des mineurs;

Or. en

Amendement 144

Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. estime que la prochaine révision de la directive SMA arrive à point nommé pour renforcer la protection des jeunes contre les contenus préjudiciables sur les plateformes de partage de vidéos ***et*** les médias sociaux;	3. estime que la prochaine révision de la directive SMA arrive à point nommé pour renforcer la protection des jeunes contre les contenus ***illicites et*** préjudiciables sur les plateformes de partage de vidéos***, dont*** les médias sociaux;

Or. en

Amendement 145
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine révision de la directive SMA, à évaluer les lignes directrices de la Commission de 2020 pour l'application pratique du critère relatif à la fonctionnalité essentielle figurant dans la définition d'un «service de plateformes de partage de vidéos», et à évaluer si ce critère est adapté à l'objectif visé, à savoir couvrir tous les services proposant des contenus audiovisuels, en tenant compte de l'objectif fixé par la directive SMA de maintenir un niveau élevé de protection du public, conformément aux conclusions du Conseil C/2025/2954;

Or. en

Amendement 146
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. souligne la nécessité ***d'envisager d'étendre les*** principales dispositions de la directive SMA, telles que celles relatives à la transparence de la publicité et à la protection des mineurs, aux grandes plateformes de partage de vidéos; souligne qu'un rapprochement entre les responsabilités des plateformes et celles des fournisseurs de services de médias contribuerait à combler les failles réglementaires en ce qui concerne la protection des jeunes publics;	5. souligne la nécessité ***d'évaluer la mise en œuvre des*** principales dispositions de la directive SMA, telles que celles relatives à la transparence de la publicité et à la protection des mineurs, aux grandes plateformes de partage de vidéos; souligne qu'un rapprochement entre les responsabilités des plateformes ***de partage de vidéos*** et celles des fournisseurs de services de médias contribuerait à combler les failles réglementaires en ce qui concerne la protection des jeunes publics;

Or. en

Amendement 147
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne la nécessité d'évaluer les obligations imposées aux États membres par la directive SMA en matière de promotion et d'adoption de mesures visant à développer les compétences liées à l'éducation aux médias, et de déterminer si elles doivent être renforcées et élargies; invite le comité européen pour les services de médias, conformément à ses missions au titre du règlement européen sur la liberté des médias, à intensifier la coopération en matière d'échange de bonnes pratiques dans le domaine de l'éducation aux médias et à encourager l'élaboration et l'utilisation de mesures et d'outils efficaces pour renforcer l'éducation aux médias; invite les États membres à renforcer les mesures

nationales en matière d'éducation aux médias afin d'améliorer la résilience démocratique et de se prémunir contre la désinformation et la manipulation;

Or. en

Amendement 148
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission à renforcer les dispositions garantissant la place prépondérante des services de médias d'intérêt général dans la prochaine révision de la directive SMA, notamment en précisant que lesdites règles peuvent également s'appliquer aux plateformes en ligne afin de promouvoir l'accès à des contenus en ligne fiables, de haute qualité et adaptés à l'âge des utilisateurs;

Or. en

Amendement 149
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission à clarifier le statut et les responsabilités des créateurs de contenus professionnels et des influenceurs lors de la prochaine révision de la directive SMA, afin de garantir qu'ils soient soumis aux mêmes obligations en matière de transparence de la publicité et de protection des mineurs que les fournisseurs de services de

médias;

Or. ro

Amendement 150
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission à préciser, lors de la prochaine révision de la directive SMA, les obligations prévues à l'article 28 ter, en accordant une attention particulière à la protection effective des mineurs contre les contenus préjudiciables sur les plateformes de partage de vidéos;

Or. en

Amendement 151
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de ***protection*** des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques ***de*** biais, de manipulation et ***d'intrusion*** dans la vie privée;	6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de ***sauvegarde*** des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques ***pour la santé mentale des enfants en raison de l'inefficacité des mesures de***

protection proposées par les agents conversationnels contre les contenus préjudiciables, les biais ***intégrés, le fort potentiel*** de manipulation et ***l'intrusion*** dans la vie privée; ***souligne que ces services devraient être catégorisés, faire l'objet d'une évaluation des risques et être consignés dans le règlement sur l'intelligence artificielle, y compris en ce qui concerne les filigranes et la transparence des contenus générés par l'IA; souligne en outre qu'il est nécessaire de prévoir des paramètres de protection par défaut pour ce type de services, et d'expliquer de manière adaptée aux enfants le fonctionnement des systèmes automatisés; se dit préoccupé par l'exposition croissante des jeunes à l'hypertrucage généré par l'IA, qui peut les amener à croire à de la désinformation ou à se laisser piéger par des manœuvres frauduleuses;***

Or. en

Amendement 152
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée;	6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée; ***invite la Commission à élaborer des lignes directrices pour les systèmes d'IA ayant***

une incidence sur les enfants de manière à privilégier les mesures de précaution par rapport à la conception axée sur les interactions, en prévoyant notamment des paramètres de protection par défaut et des explications compréhensibles et adaptées aux enfants en ce qui concerne le fonctionnement des systèmes automatisés, tout en veillant à ce que les systèmes d'IA utilisés par les enfants restent sûrs et disponibles;

Or. en

Amendement 153
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée;	6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée; ***invite la Commission à introduire une obligation de labellisation des contenus générés à l'aide de l'IA afin de renforcer la confiance des utilisateurs et l'éducation aux médias; appelle de ses vœux un renforcement de la protection des mineurs en ligne, notamment en empêchant le profilage des mineurs à des fins de publicité politique ou de promotion de produits sensibles;***

Or. en

Amendement 154
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que le respect des obligations ***de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant*** prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée;	6. souligne que le respect des obligations prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle***, notamment en matière de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant,*** est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée ***et peuvent nuire au développement intellectuel et social et à la santé mentale des enfants***;

Or. en

Amendement 155
Annamária Vicsek, Catherine Griset, András Gyürk, Gerolf Annemans

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, ***présentent de*** nouveaux risques de biais, de manipulation et	6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, ***constituent une menace pour le développement sûr et sain des***

d'intrusion dans la vie privée;	***enfants, notamment en raison des*** nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée;

Or. en

Amendement 156
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée;	6. souligne que le respect des obligations de transparence, d'évaluation des risques et de protection des droits de l'enfant prévues par le règlement sur l'intelligence artificielle est d'autant plus nécessaire que les services axés sur l'IA destinés aux jeunes, tels que les agents conversationnels, les moteurs de personnalisation***, les technologies d'hypertrucage*** et les filtres de contenu algorithmique, présentent de nouveaux risques de biais, de manipulation et d'intrusion dans la vie privée;

Or. en

Amendement 157
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. se déclare préoccupé par la diffusion croissante de contenus générés par l'IA qui usurpent l'identité de journalistes célèbres, de modérateurs ou de présentateurs de journaux télévisés d'organisations médiatiques, ainsi que d'autres personnalités et marques, et qui

exploitent la confiance des utilisateurs à des fins commerciales ou pour diffuser de la désinformation (escroqueries liées à des célébrités); invite instamment les plateformes en ligne à redoubler d'efforts pour freiner la propagation des escroqueries liées à des célébrités par des mesures ciblées; demande instamment à la Commission de classer les escroqueries liées à des célébrités comme un risque systématique et d'accélérer les enquêtes en cours en vertu du règlement sur les services numériques; encourage la Commission à envisager l'adoption de mesures plus strictes, y compris législatives, pour protéger les mineurs contre les tromperies et les escroqueries liées à des célébrités, tout en prévoyant des voies de recours plus efficaces pour les organisations médiatiques et leurs employés touchés par ces pratiques publicitaires illégales;

Or. en

Amendement 158
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. reconnaît que l'IA peut contribuer à renforcer l'apprentissage, la créativité et l'esprit d'entreprise chez les jeunes, notamment grâce à des conseils personnalisés, l'innovation dans le domaine des arts et des médias et à l'accès à de nouvelles formes de participation économique; constate que les jeunes utilisent de plus en plus les systèmes d'IA pour obtenir des conseils sur la création d'entreprises, les stratégies d'investissement et d'autres activités financières ou entrepreneuriales complexes; met en garde contre le fait que

ces utilisations, si elles ne s'accompagnent pas de garanties, d'orientations ou de connaissances financières adéquates, peuvent exposer les jeunes utilisateurs à une pression psychologique et à des risques économiques importants; invite les États membres à renforcer la place de la culture financière dans les programmes éducatifs nationaux et les initiatives mises en œuvre dans les écoles et dans le cadre de l'éducation non formelle;

Or. en

Amendement 159
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. constate que les ensembles de données utilisés pour entraîner les systèmes d'IA contiennent souvent des stéréotypes sexistes profondément ancrés, ce qui se traduit par des algorithmes de recommandations et des systèmes de classement des contenus partiaux, ainsi que par des pratiques de modération discriminatoires qui touchent de manière disproportionnée les filles et les femmes; demande que les données d'entraînement et les résultats algorithmiques soient systématiquement contrôlés à l'aide d'indicateurs qui tiennent compte de la dimension de genre;

Or. en

Amendement 160
Gabriela Firea

Proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. signale qu'il est indispensable que tous les systèmes d'intelligence artificielle utilisés sur les plateformes fréquentées par les mineurs fassent l'objet d'audits réguliers des risques et affichent des étiquettes visibles lorsque le contenu a été généré ou modifié par l'IA;

Or. ro

Amendement 161
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. fait part de ses inquiétudes quant au fait que les assistants virtuels basés sur l'IA déforment régulièrement le contenu des actualités dans leurs résultats, indépendamment de la langue, du territoire ou des plateformes utilisées; demande instamment aux fournisseurs d'assistants virtuels basés sur l'IA de collaborer avec le secteur des médias afin d'améliorer les réponses et les résultats fournis par ces assistants; invite la Commission, les États membres et les autorités réglementaires compétentes à appliquer efficacement les dispositions législatives européennes pertinentes en matière de médias et de numérique afin de promouvoir les objectifs d'intérêt public dans le domaine de l'IA, dont le pluralisme des médias, et d'empêcher que la recherche assistée par IA nuise à la confiance des citoyens dans l'actualité et à l'accès à des informations fiables;

Or. en

Amendement 162
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. souligne que les évaluations des risques requises en vertu du règlement sur l'intelligence artificielle et du règlement sur les services numériques doivent explicitement identifier et atténuer les préjudices liés au genre subis par les enfants et les adolescents, notamment la promotion par les algorithmes de communautés misogynes, les images à caractère sexuel générées par l'IA, les contenus promouvant l'anorexie et incitant à l'automutilation, ainsi que d'autres canaux qui touchent de manière disproportionnée les filles et les jeunes femmes; demande que des essais basés sur des scénarios soient réalisés afin d'examiner la manière dont les systèmes de recommandations exposent les mineurs à ce type de contenu, et que les plateformes apportent des preuves des mesures qu'elles ont adoptées pour empêcher la prolifération de contenus préjudiciables;

Or. en

Amendement 163
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. souligne que si l'IA peut favoriser l'innovation et l'inclusion en réduisant les obstacles à l'accès aux connaissances,

elle ne doit toutefois pas se substituer à la pensée critique, au mentorat ou aux conseils d'experts; souligne qu'il est essentiel de doter les jeunes de compétences en matière d'IA afin de garantir leur participation significative et sûre à une société de plus en plus influencée par l'IA; préconise d'intégrer la maîtrise de l'IA et l'apprentissage de la pensée critique dans les systèmes d'enseignement formel et non formel afin d'aider les jeunes à comprendre, à remettre en question et à utiliser de manière responsable les technologies d'IA;

Or. en

Amendement 164
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 ter. met en lumière les risques associés à l'interaction des jeunes avec les «AI emotional companions», ces applications qui utilisent l'intelligence artificielle pour simuler des relations émotionnelles ou des amitiés virtuelles; met en garde contre ces systèmes qui peuvent exploiter la vulnérabilité émotionnelle des mineurs, créer une dépendance et collecter des données sensibles; invite la Commission et les États membres à veiller à ce que les parents et les jeunes soient informés de ces risques et à inclure ce sujet dans les politiques en matière d'habileté numérique;

Or. ro

Amendement 165

Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. souligne que les contenus générés par l'IA, les systèmes de recommandations et les environnements immersifs ont des répercussions psychologiques et sociales de plus en plus importantes sur les jeunes; demande que des indicateurs relatifs au bien-être numérique et à la durée de l'attention soient intégrés dans les cadres d'évaluation et de labellisation des produits d'IA; invite les plateformes à évaluer les répercussions sur les enfants et les jeunes des systèmes d'IA susceptibles d'avoir des effets prévisibles sur les mineurs, conformément au principe de l'intérêt supérieur de l'enfant; invite instamment les États membres et la Commission à veiller à ce que les mécanismes de classification des risques liés à l'IA tiennent explicitement compte des incidences de celle-ci sur les droits, la santé mentale et l'inclusion sociale des jeunes utilisateurs;

Or. en

Amendement 166
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quater. souligne la nécessité d'encadrer clairement les applications telles que les «AI emotional companions» et les «agents de dialogue de soutien émotionnel» accessibles aux mineurs; demande l'introduction de normes

éthiques contraignantes concernant la conception et l'utilisation de ces systèmes, afin de prévenir la manipulation, la dépendance ou la collecte de données psychologiques sensibles; invite la Commission à évaluer l'incidence de ces technologies dans le cadre de la future stratégie pour la sécurité numérique des enfants et à proposer, le cas échéant, un code de conduite européen sur l'IA conversationnelle destinée aux mineurs;

Or. ro

Amendement 167
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 6 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 quinquies. plaide en faveur d'une plus grande transparence en matière d'entraînement des modèles d'IA, notamment par la communication d'informations claires sur les ensembles de données et les supports utilisés, en particulier pour les systèmes d'IA qui sont utilisés ou susceptibles d'être consultés par des enfants et des jeunes; souligne que les systèmes d'IA qui interagissent avec de jeunes utilisateurs doivent respecter les principes de sécurité dès la conception; souligne que cette transparence devrait s'accompagner de mesures supplémentaires de protection des enfants afin d'éviter qu'ils soient exposés à des contenus préjudiciables, partiaux ou inappropriés; demande qu'un code de conduite établissant des normes industrielles en matière de transparence, de responsabilité et de protection des enfants pour le développement de ces technologies soit mis en place;

Or. en

Amendement 168
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 6 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 sexies. souligne qu'il est nécessaire de prévenir les biais algorithmiques et la discrimination visant les jeunes, et qu'il convient d'accorder une attention particulière aux jeunes issus de milieux défavorisés ou marginalisés, comme les enfants placés en institution, les enfants handicapés et les enfants et jeunes roms; invite les plateformes à mettre en place des contrôles indépendants réguliers et des mécanismes de signalement transparents afin de surveiller et de corriger les préjugés systémiques dans les systèmes éducatifs, professionnels et de médias sociaux basés sur l'IA;

Or. en

Amendement 169
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 6 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 septies. se félicite du rôle joué par les centres pour un internet plus sûr en ce qui concerne la sensibilisation, les lignes d'aide téléphonique et les comités de jeunes; invite la Commission et les États membres à améliorer la formation et le renforcement des capacités afin de lutter contre les nouvelles tendances en matière d'utilisation de l'IA pour la génération de contenus préjudiciables, dont le

cyberharcèlement, les contenus à caractère sexuel et la désinformation, en veillant à ce qu'un soutien adapté soit apporté aux jeunes, en particulier ceux issus de groupes vulnérables et ceux qui sont les moins soutenus;

Or. en

Amendement 170
Annamária Vicsek, Catherine Griset, András Gyürk, Juan Carlos Girauta Vidal, Gerolf Annemans

Proposition de résolution
Sous-titre 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	reconnaît le rôle fondamental des parents et des tuteurs légaux, en tant que principaux responsables, dans la prise de décisions concernant le développement de leur enfant, notamment en matière d'éducation, d'accès aux plateformes et aux contenus numériques, de restriction de la collecte de données, de profilage ou de publicité ciblée;

Or. en

Amendement 171
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des lignes directrices publiées par la Commission en juillet 2025 conformément à l'article 28 du règlement sur les services numériques, lesquelles proposent des outils pratiques pour aider les plateformes et les régulateurs à appliquer efficacement les dispositions du	7. se félicite des lignes directrices publiées par la Commission en juillet 2025 conformément à l'article 28 du règlement sur les services numériques, lesquelles proposent des outils pratiques pour aider les plateformes et les régulateurs à appliquer efficacement les dispositions du

règlement sur les services numériques et constituent donc une étape essentielle dans le renforcement de la protection de l'enfance en ligne, en particulier sur les plateformes de services numériques et les médias sociaux;

règlement sur les services numériques et constituent donc une étape essentielle dans le renforcement de la protection de l'enfance en ligne, en particulier sur les plateformes de services numériques et les médias sociaux; ***invite les plateformes à mettre rapidement en œuvre les recommandations énoncées dans les lignes directrices, et demande à la Commission de suivre et de garantir leur mise en œuvre rapide; préconise en particulier la simplification des conditions générales, la mise en place de procédures de signalement claires, simples et faciles à utiliser, ainsi que la mise à disposition, pour les jeunes utilisateurs de tous les outils disponibles, d'orientations appropriées, adaptées aux enfants et confidentielles en matière de protection, de signalement et de protection de la vie privée;***

Or. en

Amendement 172
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. se félicite des lignes directrices publiées par la Commission en juillet 2025 conformément à l'article 28 du règlement sur les services numériques, lesquelles proposent des outils pratiques pour aider les plateformes et les régulateurs à appliquer efficacement les dispositions du règlement sur les services numériques et constituent donc une étape essentielle dans le renforcement de la protection de l'enfance en ligne***, en particulier sur les plateformes de services numériques et les médias sociaux***;	7. se félicite des lignes directrices publiées par la Commission en juillet 2025 conformément à l'article 28 du règlement sur les services numériques, lesquelles proposent des outils pratiques pour aider les plateformes ***en ligne*** et les régulateurs à appliquer efficacement les dispositions du règlement sur les services numériques et constituent donc une étape essentielle dans le renforcement de la protection de l'enfance en ligne;

Or. en

Amendement 173
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Juan Carlos Girauta Vidal

Proposition de résolution
Sous-titre 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Rappelle que la lutte contre les incidences négatives des médias sociaux sur les jeunes ne doit pas être détournée de son objet pour justifier une surveillance de masse ou une censure politique;

Or. fr

Amendement 174
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. rappelle que la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle en ligne est essentielle pour faire face à l'incidence des médias sociaux sur les jeunes; souligne qu'il importe de renforcer le cadre juridique et reconnaît que la refonte de la directive 2011/93/UE[10] est une mesure essentielle pour renforcer la protection de l'enfance en ligne;	8. rappelle que la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle en ligne est essentielle pour faire face à l'incidence des médias sociaux sur les jeunes ***et qu'elle doit passer par la prévention, la sécurité et la protection de la vie privée dès la conception, la mise en place d'outils de signalement, l'éducation et l'allocation de moyens appropriés pour les services répressifs***; souligne qu'il importe de renforcer le cadre juridique et reconnaît que la refonte de la directive 2011/93/UE[10] est une mesure essentielle pour renforcer la protection de l'enfance en ligne;
[10] Directive 2011/93/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que la pédopornographie	[10] Directive 2011/93/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que la pédopornographie

et remplaçant la décision-cadre 2004/68/JAI du Conseil (JO L 335 du 17.12.2011, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2011/93/oj).

et remplaçant la décision-cadre 2004/68/JAI du Conseil (JO L 335 du 17.12.2011, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2011/93/oj).

Or. en

Amendement 175
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. rappelle que la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle en ligne est essentielle pour faire face à l'incidence des médias sociaux sur les jeunes; souligne qu'il importe de renforcer le cadre juridique et reconnaît que la refonte de la directive 2011/93/UE[10] est une mesure essentielle pour renforcer la protection de l'enfance en ligne;	8. rappelle que la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle en ligne***, ainsi que contre le matériel en ligne relatif à des abus sexuels sur enfants,*** est essentielle pour faire face à l'incidence des médias sociaux sur les jeunes; souligne qu'il importe de renforcer le cadre juridique et reconnaît que la refonte de la directive 2011/93/UE[10] est une mesure essentielle pour renforcer la protection de l'enfance en ligne;
[10] Directive 2011/93/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que la pédopornographie et remplaçant la décision-cadre 2004/68/JAI du Conseil (JO L 335 du 17.12.2011, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2011/93/oj).	[10] Directive 2011/93/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi que la pédopornographie et remplaçant la décision-cadre 2004/68/JAI du Conseil (JO L 335 du 17.12.2011, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2011/93/oj).

Or. en

Amendement 176
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux;	9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux; ***invite instamment la Commission à élaborer des lignes directrices complètes, fondées sur des données probantes et adaptées à chaque tranche d'âge concernant l'utilisation saine des technologies, en mettant l'accent sur les habitudes d'utilisation et les fonctionnalités plutôt que sur le seul temps d'écran; encourage la Commission et les États membres à promouvoir des activités hors ligne susceptibles de remplacer les activités numériques, telles que des programmes communautaires artistiques, sportifs et sociaux, afin de favoriser le bien-être global des jeunes sans restreindre de manière excessive leur accès au contenu en ligne; invite la Commission, en coordination avec les États membres, à encourager les plateformes à mettre en œuvre des mesures conviviales par défaut pour les comptes des mineurs, notamment des rappels périodiques invitant à faire une pause, des périodes d'inactivité configurables et des notifications régulières et discrètes aux utilisateurs indiquant la durée de leur activité;***
	Or. en

Amendement 177
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux;	9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux; ***souligne que la protection de la santé mentale des jeunes passe également par la défense de leur droit à une vie analogique, et qu'il convient de veiller à ce que les services publics, l'éducation et les procédures administratives restent pleinement accessibles sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des outils numériques ou de s'inscrire en ligne; invite la Commission et les États membres à promouvoir des programmes encourageant la désintoxication numérique et les activités en famille hors ligne;***

Or. en

Amendement 178
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux;	9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux; ***invite les États membres à inclure la santé émotionnelle numérique dans les stratégies nationales d'éducation et de santé publique en proposant des conseils***

psychologiques dans les écoles, des lignes d'assistance spéciales et des campagnes ciblant les jeunes sur l'équilibre numérique et les relations saines en ligne; souligne que la santé émotionnelle fait partie intégrante de la culture numérique;

Or. ro

Amendement 179
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux;	9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux; ***invite la Commission et les États membres à promouvoir la création de «centres de sensibilisation numérique» pour les jeunes, des espaces éducatifs où se rencontrent l'école, le sport et la culture afin de favoriser une utilisation consciente et créative des médias sociaux, en encourageant la socialisation et la créativité au moyen d'activités sportives et artistiques;***

Or. it

Amendement 180
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux;	9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux; ***estime que les outils en ligne tels que les «compagnons» et les agents conversationnels reposant sur l'IA ne peuvent pas être utilisés pour résoudre les problèmes de santé mentale, et qu'ils peuvent même s'avérer dangereux dans ce contexte; demande que les professionnels et les structures de santé mentale bénéficient d'un soutien;***

Or. en

Amendement 181
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux;	9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux; ***invite les États membres à inclure des modules sur le bien-être numérique dans leurs systèmes éducatifs et à promouvoir un équilibre sain entre les activités en ligne et hors ligne;***

Or. en

Amendement 182
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux;	9. encourage les campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes, ***en particulier dans les zones rurales et isolées,*** les familles et les écoles, à l'instar d'initiatives telles que la Journée pour un internet plus sûr, afin de prévenir l'addiction numérique, de favoriser les compétences de soutien par les pairs et d'encourager des habitudes plus saines en matière de médias sociaux;

Or. en

Amendement 183
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne l'importance de comprendre le phénomène de l'effet de désinhibition en ligne, qui fait référence à la diminution des inhibitions sociales et de l'empathie dans la communication en ligne en raison de l'anonymat, de la distance physique et de l'absence de signaux non verbaux; fait observer que cet effet peut entraîner une augmentation des agressions, des insultes et du cyberharcèlement, et souligne la nécessité de développer des programmes éducatifs qui favorisent l'empathie numérique, la communication responsable et l'autorégulation dans l'environnement en

ligne;

Or. en

Amendement 184
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. constate que les facteurs de risque et les comportements hors ligne et en ligne sont étroitement liés; invite dès lors la Commission et les États membres à promouvoir des interventions à l'échelle de l'ensemble de la communauté, comprenant notamment la formation des parents, la création de réseaux d'entraide et le développement de programmes de sensibilisation des familles, compte tenu du rôle important que peuvent jouer les relations solidaires dans l'atténuation des risques en ligne et hors ligne;

Or. en

Amendement 185
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que les jeunes souffrant de problèmes de santé mentale et de difficultés telles qu'une mauvaise image corporelle ou une faible estime de soi semblent être plus vulnérables aux effets négatifs; demande que des recherches soient menées sur les répercussions des plateformes numériques, de l'IA et des médias sociaux sur la santé mentale, qui

couvriront les diverses expériences des jeunes dans différents contextes et milieux;

Or. en

Amendement 186
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que les parents, les tuteurs et les acteurs du système éducatif jouent un rôle crucial dans la manière dont les jeunes vivent leur expérience numérique; appelle de ses vœux le déploiement de campagnes de sensibilisation coordonnées au niveau national et au niveau de l'Union, ainsi que la mise à disposition d'outils accessibles d'orientation, de formation et d'assistance destinés à aider les jeunes à comprendre les risques en ligne, à renforcer leur résilience numérique et à adopter des habitudes en ligne sûres et saines;

Or. en

Amendement 187
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que l'utilisation excessive des médias sociaux peut favoriser l'isolement, la solitude et les difficultés psychologiques; invite la Commission et les États membres à encourager la

socialisation des jeunes par le sport, les activités de groupe et la participation civique;

Or. en

Amendement 188
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que les médias sociaux ont une influence profonde sur la santé mentale des jeunes, et qu'ils peuvent être liés à l'anxiété, à la dépression, à une faible estime de soi et à des problèmes d'image corporelle, en particulier dans les cas où les plateformes encouragent la comparaison, le perfectionnisme ou le visionnage de contenus édités;

Or. en

Amendement 189
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. demande que les investissements durables dans les services psychosociaux communautaires de proximité et animés par des pairs bénéficient d'un soutien accru, en portant une attention particulière aux enfants et aux jeunes les plus vulnérables, afin de réduire la discrimination et de créer des environnements solidaires;

Or. en

Amendement 190
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite les États membres à garantir à tous les jeunes un accès rapide aux services de soutien en matière de santé mentale et d'aide psychologique, en veillant à ce que personne ne soit privé de soutien en raison d'obstacles financiers ou géographiques;

Or. en

Amendement 191
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. fait part de son inquiétude face aux preuves de plus en plus nombreuses indiquant que l'exposition constante au rythme effréné et à la forte stimulation des environnements en ligne, y compris des plateformes de médias sociaux, contribue à une baisse de la capacité de concentration chez les enfants et les jeunes; constate que la conception des plateformes de contenus courts repose souvent sur l'amplification algorithmique et la satisfaction immédiate, ce qui peut nuire à la concentration dans la durée et au développement cognitif; souligne la nécessité de mener des recherches interdisciplinaires approfondies afin d'évaluer les effets neurologiques et

psychologiques à long terme des habitudes de consommation de contenus en ligne sur les jeunes utilisateurs, y compris les liens potentiels avec l'augmentation des diagnostics ou des symptômes de trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité (TDAH) et de déficit de l'attention (ADD); invite la Commission et les États membres à appuyer les études longitudinales et la collecte de données sur ce phénomène, et à élaborer des lignes directrices reposant sur des données probantes pour la conception des plateformes numériques;

Or. en

Amendement 192
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. invite les États membres à promouvoir des modes de vie sains qui concilient utilisation des réseaux sociaux et temps d'écran avec des activités régulières en plein air et de l'exercice physique, et à reconnaître que ces pratiques jouent un rôle important dans la préservation de la santé mentale et physique, notamment en ralentissant la progression de la myopie, en réduisant le risque de fatigue oculaire liée à l'utilisation du numérique, et en améliorant le bien-être général grâce à de meilleures habitudes de sommeil et une meilleure santé cardiovasculaire;

Or. en

Amendement 193

Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. invite la Commission à élaborer, en coopération avec les États membres et les organismes compétents, des lignes directrices adaptées à l'âge concernant le temps d'écran recommandé et les contenus numériques appropriés pour les enfants selon leur tranche d'âge, en se fondant sur des données scientifiques issues des disciplines relatives au développement de l'enfant et à la santé mentale; souligne que ces lignes directrices devraient servir de référence pour la conception des services numériques accessibles aux mineurs et des dispositifs de sécurité y afférents;

Or. en

Amendement 194
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. souligne que l'accès à la pornographie peut exposer les enfants à des contenus violents et inadaptés à leur âge, une circonstance dont il a été démontré qu'elle contribue à l'augmentation de l'agressivité et de la violence sexuelle et qu'elle déclenche des comportements sexuels préjudiciables chez les enfants et les adolescents, perpétuant ainsi la violence à l'égard des femmes et des filles; préconise de promouvoir une éducation sexuelle adaptée à l'âge des enfants et des

mineurs, dans la mesure où elle constitue un élément essentiel d'une vie saine;

Or. en

Amendement 195
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. constate que la diffusion d'images à caractère sexuel et d'hypertrucages générés par l'IA peut avoir de graves répercussions psychologiques sur les filles et les jeunes femmes, notamment en provoquant chez elles de la peur, de l'anxiété et un retrait des espaces en ligne; appelle de ses vœux la mise en place de services d'aide accessibles et adaptés aux enfants, notamment de services de conseil et de mécanismes de signalement et d'assistance juridique, pour les mineurs qui sont confrontés à ce type d'abus fondé sur des images;

Or. en

Amendement 196
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. souligne le rôle positif du sport et de l'activité physique dans la promotion du bien-être mental et physique et dans la réduction de l'utilisation excessive des réseaux sociaux et des appareils numériques chez les jeunes; encourage la coopération entre les écoles, les

organisations de jeunesse et les associations sportives afin de promouvoir des modes de vie sains et les interactions sociales hors ligne;

Or. en

Amendement 197
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 ter. se félicite de la décision prise par certains services de médias sociaux de passer à des services cryptés de bout en bout; rappelle que la vie privée est nécessaire pour que les victimes d'abus puissent protéger leur sécurité et soient plus disposées à demander de l'aide;

Or. en

Amendement 198
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. souligne que l'utilisation addictive de produits et de services numériques peut causer des dommages mentaux graves, en particulier aux mineurs, et qu'elle comporte également des risques économiques et physiques; invite la Commission à proposer une législation qui impose la sécurité dès la conception, en exigeant de toutes les plateformes qu'elles intègrent des garanties dans leurs systèmes de recommandations afin de protéger la

santé mentale des jeunes utilisateurs, et souligne la nécessité de disposer d'environnements numériques sûrs, inclusifs et adaptés à l'âge des utilisateurs;

Or. en

Amendement 199
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. exhorte les États membres, dans le cadre de la mise en œuvre du règlement sur l'intelligence artificielle, à intégrer des garanties contre la dépendance émotionnelle aux systèmes d'IA utilisés par des mineurs ou auxquels ceux-ci ont accès; souligne en particulier la nécessité d'interdire les pratiques qui exploitent les vulnérabilités psychologiques des enfants;

Or. en

Amendement 200
Leire Pajín, Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quinquies. préconise d'intégrer dans les programmes scolaires des connaissances en matière de santé mentale, une éducation aux médias et au numérique, une éducation sexuelle et des compétences socio-émotionnelles afin de fournir aux enfants et aux mineurs les compétences et les outils nécessaires pour

naviguer dans la sphère numérique;

Or. en

Amendement 201
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 quater. rappelle que la vérification de l'âge n'est pas une solution miracle pour garantir la protection des mineurs en ligne et qu'elle ne doit pas être envisagée de manière isolée, mais dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'enfant et intégrant des paramètres de sécurité dès la conception;

Or. en

Amendement 202
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée***;*** plaide***, à cet égard,*** pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge***,*** liés au portefeuille européen d'identité numérique***,*** qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;	10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée***, et*** plaide pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge liés au portefeuille européen d'identité numérique qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel; ***invite en outre les États membres à mettre en place des stratégies globales de protection des enfants dans le domaine numérique, notamment des programmes de sensibilisation dans les écoles, des***

services de conseil aux familles et des initiatives communautaires visant à réduire l'utilisation excessive des écrans, et souligne que les règles adoptées au niveau de l'Union devraient servir de cadre plutôt que d'outils d'intervention directe dans les systèmes éducatifs nationaux;

Or. en

Amendement 203
Carolina Morace, Mario Furore

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;	10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel; ***souligne que l'âge minimal requis pour accéder aux médias sociaux devrait être harmonisé et revu à la hausse au niveau européen afin de protéger la santé mentale et le développement des enfants, en particulier pour les enfants de moins de 13 ans; insiste également sur la nécessité de vérifier l'identité des profils sociaux afin d'éviter que les jeunes ne deviennent la proie de faux profils dangereux;***

Or. it

Amendement 204
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;	10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel; ***invite la Commission et le Conseil à encourager les investissements coordonnés et les mesures incitatives en faveur du déploiement du portefeuille européen d'identité numérique dans tous les États membres; estime qu'il est essentiel de garantir l'interopérabilité et l'accessibilité de ce portefeuille afin de renforcer l'efficacité, la sécurité et la protection de la vie privée des solutions de confirmation de l'âge et de sécurité en ligne;***

Or. en

Amendement 205
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;	10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel; ***souligne, dans ce contexte, l'importance d'adopter***

des solutions respectueuses de la vie privée, telles que les jetons d'identification de l'âge ou les mécanismes exploités par des tiers indépendants, qui permettent uniquement de confirmer la limite d'âge («avez-vous plus de X ans?») sans révéler l'identité complète ni les données biométriques sensibles;

Or. ro

Amendement 206
Sibylle Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***souligne la nécessité d'une*** vérification de l'âge ***et de contrôles parentaux*** efficaces et respectueux de la vie privée; ***plaide,*** à cet égard***, pour des*** systèmes ***interopérables de*** confirmation de l'âge***, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge*** d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;	10. ***rappelle qu'il ne sera possible de mettre en place des paramètres de*** vérification de l'âge efficaces et respectueux de la vie privée ***sur les ordinateurs et les smartphones qu'avec la coopération des fournisseurs de systèmes d'exploitation***; ***invite*** à cet égard ***les fournisseurs de*** systèmes ***d'exploitation à proposer également en Europe les paramètres système prévus par la loi californienne «Digital Age Assurance Act»[1 bis] (loi sur la*** confirmation de l'âge***), afin que les parents puissent régler les paramètres de manière à ce qu'il soit possible de vérifier la tranche d'âge*** d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;

[1 bis] AB 1043, Wicks. «Age verification signals: software applications and online services» (Indicateurs de vérification de l'âge: applications logicielles et services en ligne). Proposition visant à ajouter le titre 1.81.9 (à partir de la section 1798.500) à la partie 4 de la division 3 du Code civil de la Californie,

relative à la protection des consommateurs. https://leginfo.legislature.ca.gov/faces/billTextClient.xhtml?bill_id=202520260AB1043.

Or. en

Amendement 207
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Juan Carlos Girauta Vidal

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;	10. souligne la nécessité d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel; ***souligne à cet égard les opportunités offertes par le paramétrage, lors de l'achat, visant à empêcher l'accès des utilisateurs mineurs aux contenus qui leur sont interdits;***

Or. fr

Amendement 208
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité ***d'une vérification de l'âge et de contrôles parentaux*** efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de ***confirmation***	10. souligne la nécessité ***de prévoir des outils*** efficaces***, proportionnés*** et respectueux ***des droits de l'enfant et*** de la vie privée ***pour la vérification de l'âge et le contrôle parental***; plaide, à cet égard,

de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;	pour des systèmes interopérables de ***vérification*** de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur ***pour le protéger des contenus et services interdits aux mineurs*** sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;

Or. en

Amendement 209
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité d'une ***vérification*** de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel;	10. souligne la nécessité d'une ***confirmation*** de l'âge et de contrôles parentaux efficaces et respectueux de la vie privée; plaide, à cet égard, pour des systèmes ***robustes, simples d'emploi et*** interopérables de confirmation de l'âge, liés au portefeuille européen d'identité numérique, qui vérifient l'âge d'un utilisateur sans collecter ni conserver de données à caractère personnel***, conformément aux normes européennes en matière de protection des données***;

Or. en

Amendement 210
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne qu'à l'heure actuelle, pour garantir l'efficacité du système de vérification de l'âge réel des utilisateurs, il conviendrait de combiner des

technologies de vérification, d'estimation et de déduction de l'âge;

Or. en

Amendement 211
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. affirme à nouveau que les parents, les tuteurs légaux, les enseignants, les aidants et les animateurs socio-éducatifs ont un rôle à jouer dans la surveillance de l'accès à l'environnement en ligne et du comportement des enfants et des jeunes dont ils ont la charge, en recourant à la collaboration, à une communication respectueuse et en respectant leur droit à la vie privée; souligne que ces efforts sont plus efficaces lorsqu'ils s'appuient sur des politiques et des lignes directrices claires et cohérentes au niveau national, élaborées et mises en œuvre en coopération avec les parents, les enseignants et, le cas échéant, les autorités éducatives; indique que ces mesures pourraient inclure des mesures de soutien communautaire, comprenant notamment des programmes de mentorat portant sur l'éducation au numérique dans les écoles et les centres pour jeunes, des actions de sensibilisation ciblées menées par des travailleurs sociaux et des ONG, ainsi que la mise à disposition de documents d'orientation accessibles aux parents et aux aidants ayant de faibles compétences numériques;

Or. en

Amendement 212

Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. invite la Commission à mettre en place un mécanisme européen permettant de contrôler l'efficacité des politiques de protection des enfants en ligne, notamment par la mise en œuvre de restrictions d'âge, de dispositifs de vérification de l'âge et de paramètres de sécurité sur les plateformes, en s'appuyant sur les capacités existantes, en particulier les données et les méthodologies Eurostat; demande que des indicateurs communs soient définis et que des rapports réguliers soient établis sur l'incidence de ces mesures sur le bien-être et la vie privée des enfants, afin de garantir la proportionnalité et l'efficacité des réglementations;

Or. en

Amendement 213
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. prie instamment les plateformes en ligne, lorsqu'elles utilisent des systèmes interopérables de vérification de l'âge, des systèmes connectés au portefeuille européen d'identité numérique, d'afficher immédiatement une bannière avec un message qui informe le mineur, dans un langage convivial qui éveille son sens du jeu ou sa curiosité, que le système ne collecte/stocke pas de données à caractère personnel et que la vérification est

effectuée de manière anonyme;

Or. ro

Amendement 214
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. demande que des systèmes de vérification de l'âge soient utilisés pour garantir que les mineurs ne puissent pas accéder à des sites internet déjà interdits par la loi, tels que les sites pornographiques, les plateformes de jeux d'argent et les fournisseurs de contenus similaires; appelle de ses vœux l'introduction d'une limite d'âge minimale de 13 ans pour l'accès aux réseaux sociaux et aux plateformes de partage de vidéos à haut risque;

Or. en

Amendement 215
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que les mécanismes de vérification de l'âge doivent être proportionnés aux risques et à l'objectif visé, préserver la vie privée et offrir un niveau élevé de sécurité; estime que ces mécanismes doivent être faciles à utiliser pour les enfants et transparents, et offrir des voies de recours et de réparation;

Or. en

Amendement 216
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. Souligne que des mesures techniques peuvent être mises en oeuvre par les plateformes numériques aux fins de limiter le temps d'utilisation de ces plateformes par les mineurs;

Or. fr

Amendement 217
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. salue les initiatives et les outils pertinents, tels que les applications de contrôle parental, disponibles au niveau national pour aider les parents à contrôler les activités en ligne de leurs enfants;

Or. en

Amendement 218
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. rappelle que le règlement sur les services numériques interdit la collecte et

le traitement de données supplémentaires en vue d'évaluer l'âge de l'utilisateur; se déclare particulièrement préoccupé par l'utilisation de diverses techniques de confirmation de l'âge par les acteurs privés et par le manque de transparence des données collectées; prie instamment les plateformes de cesser d'utiliser des outils de confirmation de l'âge qui traitent des données sensibles telles que les données biométriques; souligne que la déduction de l'âge à partir des données comportementales représente un risque inacceptable pour la vie privée de chacun;

Or. en

Amendement 219
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. souligne que le point f) de l'article 28 ter, paragraphe 3, de la directive SMA prévoit la mise en place de systèmes permettant de vérifier l'âge des utilisateurs des plateformes de partage de vidéos afin de protéger les mineurs contre les contenus susceptibles de nuire à leur épanouissement physique, mental ou moral; souligne que la mise en œuvre effective de ces systèmes devrait permettre de créer un environnement en ligne plus sûr pour les enfants et les jeunes, tout en respectant pleinement leur vie privée;

Or. en

Amendement 220
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. invite les États membres à promouvoir un dialogue régulier entre les parents, les écoles et, le cas échéant, les organisations de jeunesse, afin que ces derniers soient informés des différentes approches en matière de routines quotidiennes, notamment en ce qui concerne les périodes sans écran, les pratiques relatives au coucher et la gestion des notifications, en vue de favoriser une utilisation plus saine des médias sociaux;

Or. en

Amendement 221
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 ter. demande à la Commission de proposer un ensemble de règles garantissant un contrôle parental obligatoire en cas d'achat de nouveaux appareils utilisés par des mineurs de moins de 16 ans;

Or. ro

Amendement 222
Catherine Griset, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

10 ter. Demande la mise en place de mesures pour interdire la possession par les mineurs de moins de quinze ans de comptes sur les réseaux sociaux;

Or. fr

Amendement 223
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quater. invite la Commission et les États membres à collaborer avec les plateformes afin d'adopter des mesures concrètes visant à mieux faire connaître les mécanismes existants de signalement et de plainte en cas de cyberharcèlement et de discours de haine en ligne, en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes vulnérables; encourage la coopération avec les organisations de la société civile, les établissements d'enseignement, les plateformes en ligne, les parents et les aidants afin de garantir une diffusion efficace de l'information et un soutien effectif aux victimes;

Or. en

Amendement 224
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 10 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 quinquies. invite la Commission, en coopération avec les États membres, les centres pour un internet plus sûr et les

représentants concernés du secteur et des associations de défense des droits des enfants, à élaborer un cadre européen définissant des normes fonctionnelles minimales pour les outils de contrôle parental; estime que ces normes devraient être non prescriptives et neutres sur le plan technologique, couvrir des fonctions de base centrées sur l'utilisateur, telles que la configuration de limites de temps et d'horaires, le filtrage des contenus en fonction de l'âge, le blocage des achats et des paiements dans les applications, la commande à distance des appareils et la gestion simple des comptes familiaux, des fonctions de signalement des contenus et comportements préjudiciables adaptées aux enfants, ainsi que des interfaces utilisateurs claires et intelligibles et une prise en main facile pour les parents; souligne que les normes en question devraient également imposer la mise en place de mesures de protection de la vie privée, telles que le stockage local des données par défaut, la minimisation des données et l'interdiction de partager les données relatives aux enfants ou à la famille avec des tiers à des fins de publicité comportementale;

Or. en

Amendement 225
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 10 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 sexies. invite la Commission à appuyer le lancement d'une initiative volontaire d'interopérabilité menée par le secteur et d'un système de certification européen, afin de contribuer à accroître l'utilisation des dispositifs de contrôle parental et leur efficacité sur l'ensemble

des appareils; invite les États membres à promouvoir des campagnes de sensibilisation des parents et à intégrer des conseils sur les fonctionnalités approuvées dans les programmes d'accompagnement à la parentalité numérique proposés par les centres pour un internet plus sûr et les écoles;

Or. en

Amendement 226
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 10 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 septies. souligne que les mécanismes de contrôle parental sont souvent limités ou inexistants pour les groupes vulnérables tels que les enfants placés en institution, les enfants roms et les enfants dont les parents ont un faible niveau d'instruction; souligne que ces groupes ont un risque particulièrement élevé d'être exposés très tôt à des contenus en ligne préjudiciables ou trompeurs; invite les plateformes à mettre en œuvre des mesures ciblées pour atténuer ces risques, notamment en coopérant avec les acteurs du système éducatif, les travailleurs sociaux et les aidants et en leur proposant des formations afin qu'ils puissent fournir des conseils et assurer une protection;

Or. en

Amendement 227
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment les plateformes en ligne d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, en garantissant une modération proactive, des mesures de sécurité par défaut et des ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs;	11. prie instamment les plateformes en ligne d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, en garantissant une modération proactive, des mesures de sécurité par défaut et des ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs; ***exhorte en particulier les plateformes en ligne ainsi que les développeurs et les producteurs de jeux vidéo à veiller à ce que la conception prévoie des garanties solides pour la protection des jeunes, y compris dans la conception elle-même (sécurité dès la conception) ou par des normes de conception éthiques et l'interdiction de la normalisation de la violence physique et verbale; invite, à cet égard, la Commission et les États membres à tenir compte de la résolution du Parlement européen du 10 novembre 2022 sur le sport électronique et les jeux vidéo, qui reconnaît la valeur culturelle et économique du secteur, mais aussi ses risques potentiels;***
	Or. it

Amendement 228
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment les plateformes en ligne d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ***ou manipulateurs, en garantissant*** une modération proactive***,*** des mesures de sécurité par défaut ***et des ajustements***	11. prie instamment les plateformes en ligne d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ***et addictifs grâce à*** une modération proactive ***et à*** des mesures de sécurité par défaut; ***invite les États membres à diffuser***

algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs;	***des avertissements clairs sur les risques pour le développement liés à une utilisation excessive des écrans, et à promouvoir l'utilisation d'outils de contrôle parental permettant de fixer des limites de temps et des restrictions de contenu; souligne que les familles et les autorités nationales assument en premier ressort la responsabilité de la protection des enfants en ligne, en s'appuyant sur des campagnes de sensibilisation et sur les meilleures pratiques au niveau national;***

Or. en

Amendement 229
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment les plateformes en ligne d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, en garantissant une modération proactive, des mesures de sécurité par défaut et des ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs;	11. prie instamment les plateformes en ligne d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, en garantissant une modération proactive, des mesures de sécurité par défaut et des ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs; ***souligne qu'il est nécessaire de lutter contre les pratiques trompeuses, la marchandisation des insécurités et les publicités ciblées qui exploitent les vulnérabilités;***

Or. en

Amendement 230
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment les plateformes en ligne ***d'assumer une plus grande responsabilité dans*** la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, ***en garantissant une modération proactive, des mesures*** de sécurité ***par défaut et des ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs***;	11. prie instamment les plateformes en ligne ***de prendre au sérieux*** la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, ***de garantir le niveau le plus élevé*** de sécurité ***et de confidentialité, conformément à l'article 28, paragraphe 1, du règlement sur les services numériques et aux lignes directrices relatives à la protection des mineurs, et de ne plus formuler de recommandations fondées sur le suivi constant des comportements, des clics et des interactions***;

Or. en

Amendement 231
Sibylle Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment ***les*** plateformes en ligne ***d'assumer une plus grande*** responsabilité ***dans la protection des*** mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, en garantissant une modération proactive, des mesures de sécurité par défaut et des ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs;	11. prie instamment ***la Commission de rappeler aux*** plateformes en ligne ***leur*** responsabilité ***de protéger les*** mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs ***et de prendre des mesures correctives***, ***notamment*** en garantissant une modération proactive, des mesures de sécurité par défaut et des ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs;

Or. en

Amendement 232
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment les plateformes en ligne d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, en ***garantissant une*** modération proactive, ***des*** mesures de sécurité par défaut et ***des*** ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs;	11. prie instamment les plateformes en ligne d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des mineurs contre les contenus préjudiciables ou manipulateurs, en ***renforçant la*** modération proactive, ***les*** mesures de sécurité par défaut et ***les*** ajustements algorithmiques afin d'éviter l'exposition à des contenus addictifs ou trompeurs;

Or. en

Amendement 233
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission et les États membres à exiger, dans le cas où des agents conversationnels basés sur l'IA s'adressent aux jeunes ou sont accessibles aux mineurs, des garanties obligatoires inspirées des meilleures pratiques législatives, notamment la mention claire que l'interlocuteur est une IA, des modes de sécurité par défaut pour les mineurs, l'obligation d'orienter les utilisateurs exprimant des idées d'automutilation vers des services d'aide téléphonique et une vérification stricte de l'âge pour les interfaces de discussion, et à veiller à ce que ces garanties tiennent spécifiquement compte de la vulnérabilité accrue des jeunes filles à la manipulation émotionnelle et au pédopiégeage;

Or. en

Amendement 234

Hélder Sousa Silva, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. fait part de son inquiétude face à la diffusion croissante d'hypertrucages générés par l'IA, qui sont utilisés pour tromper, intimider ou manipuler les jeunes, ébranlant ainsi leur confiance et leur sécurité; appelle de ses vœux une coopération entre les écoles, les médias et les instituts de recherche afin de sensibiliser le public à ce phénomène et de lui expliquer comment ces images sont créées et de quelle manière elles peuvent être détectées; invite en outre la Commission à évaluer si des mesures de protection supplémentaires sont nécessaires pour faire face aux risques spécifiques posés par l'hypertrucage et pour protéger les jeunes utilisateurs dans les environnements éducatifs et sociaux;

Or. en

Amendement 235
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que les fournisseurs de services de médias réglementés, en particulier les médias de service public du fait de leur mission de service public, offrent aux mineurs un large éventail de contenus et de services adaptés à leurs besoins en matière de développement; invite les plateformes en ligne à veiller à ce que leurs systèmes de recommandations et leurs mécanismes de modération des contenus accordent la

priorité à des contenus et à des services fiables, de haute qualité et adaptés à l'âge, fournis par des médias professionnels;

Or. en

Amendement 236
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission, en coopération avec les organismes, plateformes et experts concernés, à élaborer des lignes directrices et des outils spécifiques pour lutter contre la propagation de la désinformation visant les mineurs; souligne que ces lignes directrices doivent comprendre la labellisation des contenus suspects, la suppression des informations manifestement fausses susceptibles de mettre en danger la santé ou la sécurité des enfants, et la promotion de sources fiables au moyen d'outils pédagogiques et de recommandations algorithmiques;

Or. en

Amendement 237
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. Souligne que l'accès non intentionnel ou précoce à des contenus pornographiques peut avoir des effets néfastes sur le développement

psychologique, émotionnel et sexuel des enfants et des adolescents; souligne que les plateformes diffusant ou hébergeant de tels contenus devraient être soumises à des obligations renforcées de vérification d'âge et de contrôle d'accès, afin d'empêcher efficacement les mineurs d'y accéder;

Or. fr

Amendement 238
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. exprime sa préoccupation face aux preuves de plus en plus nombreuses indiquant que certaines plateformes de médias sociaux, notamment TikTok, sont utilisées par des réseaux criminels organisés pour recruter, exploiter ou tromper de jeunes utilisateurs; invite la Commission et Europol à renforcer les mécanismes de surveillance, de coopération et d'application de la loi afin de prévenir les activités criminelles facilitées par les plateformes numériques et de les combattre;

Or. en

Amendement 239
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne la croissance inquiétante

du phénomène de l'hypertrucage, en particulier les contenus manipulés qui portent atteinte à la réputation des jeunes et des femmes; demande l'introduction de mesures obligatoires pour l'étiquetage visible des contenus générés ou modifiés par intelligence artificielle et de procédures rapides pour éliminer les faux contenus affectant les mineurs;

Or. ro

Amendement 240
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission et les États membres à réglementer les jeux en ligne et les applications incorporant des boîtes à butin, qui induisent un comportement compulsif chez les mineurs et les exposent à des formes de jeux d'argent et de hasard numériques;

Or. en

Amendement 241
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. appelle de ses vœux la mise en place de paramètres de protection par défaut, tels que la désactivation de la lecture automatique, l'absence de défilement infini, des fonctions de réinitialisation ou de désactivation des flux personnalisés, ainsi que des limites

de temps et de notifications;

Or. en

Amendement 242
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. invite la Commission, dans le cadre du futur règlement sur l'équité numérique, à combler les lacunes réglementaires existantes, en particulier en ce qui concerne les caractéristiques de conception addictives et trompeuses des services numériques, y compris les interfaces truquées, les pratiques en matière de publicité personnalisée et les pratiques commerciales déloyales des influenceurs; souligne que l'objectif principal de la nouvelle réglementation devrait être de renforcer la protection des enfants et des jeunes utilisateurs en ligne, tout en évitant les doubles emplois avec la législation existante;

Or. en

Amendement 243
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. préconise l'adoption du système paneuropéen de classification par catégorie d'âge des logiciels de loisirs (PEGI) et demande qu'il soit davantage mis en avant sur les boutiques en ligne,

les plateformes et les consoles; invite la Commission à collaborer avec le système PEGI et les autorités nationales afin de faire en sorte que les classifications soient clairement indiquées dans les métadonnées des boutiques en ligne et que les dispositifs de contrôle de l'âge soient interopérables entre les différentes plateformes;

Or. en

Amendement 244
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. exhorte les acteurs du secteur des jeux vidéo à élaborer et à adopter un code de conduite volontaire applicable aux jeux multijoueurs en ligne et aux services de diffusion en continu liés aux jeux qui fixe des normes communes en matière de modération, de mécanismes de signalement adaptés aux enfants, de procédures de remontée des incidents et de bannissement en cas de comportement abusif, ainsi que des règles transparentes pour traiter les propos préjudiciables et les discours de haine; demande que ce code comprenne des recommandations de mesures techniques (telles que la désactivation par défaut des conversations en ligne pour les mineurs, des filtres basés sur des mots clés et des systèmes de signalement accessibles) et qu'il soit élaboré en consultation avec des représentants des enfants, des acteurs du secteur éducatif, des chercheurs et des membres de la société civile;

Or. en

Amendement 245
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quinquies. invite les opérateurs de plateformes qui hébergent des services de diffusion en continu et en direct de contenus liés aux jeux vidéo à exiger des diffuseurs qu'ils mentionnent explicitement si les contenus incluent des dispositifs de type jeu de hasard, des jeux de paris en argent réel ou d'autres éléments soumis à une restriction d'âge; prie instamment les plateformes de mettre en place des paramètres de protection par défaut pour les utilisateurs qui sont probablement mineurs, tels que le floutage avant la diffusion de vidéos signalées comme réservées aux adultes, le masquage des fenêtres relatives aux dons ou aux jeux de hasard payants sur les comptes des mineurs et la réduction de la visibilité des vidéos signalées comme réservées aux adultes dans les fils d'actualité des comptes des mineurs, tout en veillant à ce que ces mesures soient proportionnées et respectent la liberté d'expression;

Or. en

Amendement 246
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au ***cyberharcèlement***, y compris des programmes de sensibilisation, des	12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au ***harcèlement en ligne et hors ligne***, y compris des programmes de sensibilisation, des

ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;	ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement; ***met en exergue la nécessité de traiter le harcèlement en ligne et hors ligne de manière globale compte tenu de leur nature interdépendante, les commérages numériques étant souvent le prolongement ou l'amplification des actes de harcèlement à l'école, et d'apporter un soutien ciblé et, dans la mesure du possible, personnalisé aux jeunes à l'école, à la maison, dans les institutions d'hébergement et dans d'autres environnements communautaires et sociaux; insiste sur le fait qu'il convient, dans le cadre de ce soutien, de faire le lien entre les environnements numérique et physique;***

Or. en

Amendement 247
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;	12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement; ***met en exergue l'importance des protocoles mis en place dans les établissements scolaires pour prévenir et lutter contre le cyberharcèlement, ainsi que des protocoles de coopération et d'intervention en cas de violence dans l'environnement numérique entre les***

différents services concernés, tels que les services sociaux, les services éducatifs et la police; souligne la nécessité de veiller à ce qu'un nombre suffisant de professionnels soient formés à la prise en charge des traumatismes liés au cyberharcèlement chez les enfants et les jeunes, ainsi que chez les parents, les tuteurs et les professionnels travaillant avec des enfants;

Or. en

Amendement 248
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne l'importance ***des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris*** des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives ***pour les*** enseignants ***et les*** familles, et des structures de soutien par les pairs, ***telles que les programmes*** de lutte contre le harcèlement;	12. souligne l'importance ***d'adopter une approche préventive face aux risques en ligne, en mettant particulièrement l'accent sur le bien-être mental et physique des jeunes, grâce à*** des programmes ***d'orientation éthique et*** de sensibilisation ***promouvant le respect, la vie privée et l'utilisation responsable des outils numériques***, ***à*** des ressources éducatives ***portant notamment sur l'éducation aux médias et au numérique destinées aux*** enseignants***, aux*** familles ***et aux aidants***, et ***à*** des structures de soutien par les pairs, ***y compris des initiatives*** de lutte contre le harcèlement ***en ligne et hors ligne***;

Or. en

Amendement 249
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;	12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement ***et aux discours haineux***, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement ***et les discours haineux, ainsi que de la diffusion d'informations claires sur les conséquences psychologiques graves que ces phénomènes peuvent entraîner, en particulier sur les jeunes les plus vulnérables***;

Or. it

Amendement 250
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;	12. ***insiste sur le fait que le cyberharcèlement se produit partout où les enfants interagissent en ligne, y compris sur les médias sociaux, les plateformes de partage de vidéos, les plateformes de messagerie, les forums en ligne et les plateformes de jeux;*** souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;

Or. en

Amendement 251
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;	12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants***, les autres acteurs du système éducatif*** et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;

Or. en

Amendement 252
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;	12. souligne l'importance des outils de prévention et de réaction au cyberharcèlement, y compris des programmes de sensibilisation, des ressources éducatives pour les enseignants et les familles, ***les conseillers scolaires,*** et des structures de soutien par les pairs, telles que les programmes de lutte contre le harcèlement;

Or. en

Amendement 253
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. constate qu'il est toujours difficile de détecter la haine en ligne; souligne que, pour détecter efficacement ce type de contenu, il est nécessaire que plusieurs acteurs coordonnent leurs efforts; insiste sur le fait que les modérateurs de contenu jouent un rôle crucial dans la lutte contre la haine en ligne; encourage les plateformes à collaborer avec des experts issus de la société civile et des chercheurs indépendants afin de mettre au point et de dispenser des formations aux modérateurs de contenu, et à rendre compte régulièrement et de manière détaillée au public de la prévalence et de la suppression des contenus haineux; souligne qu'il est essentiel de faire preuve d'une telle transparence pour faire connaître l'ampleur réelle de la haine en ligne, identifier les éventuels biais algorithmiques dans les systèmes de détection et garantir la responsabilisation;

Or. en

Amendement 254
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne qu'il convient, pour garantir l'efficacité des stratégies de prévention du cyberharcèlement, de faire en sorte que les plateformes sur lesquelles ces comportements ont lieu offrent, dès leur conception et par défaut, des fonctionnalités sécurisées et permettent de bloquer et de signaler les contacts et les comportements préjudiciables; rappelle que les plateformes en ligne doivent garantir une réponse rapide et

proportionnée aux contenus et comportements relevant du cyberharcèlement, et rendre compte de manière transparente de la prévalence de ces phénomènes, de leur utilisation, des mesures coercitives adoptées et des délais de réponse;

Or. en

Amendement 255
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission et les États membres à élaborer une stratégie globale en matière de harcèlement et de cyberharcèlement à tous les niveaux de l'environnement éducatif, de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en favorisant la coordination, la prévention, la détection précoce et les mécanismes de soutien aux victimes;

Or. en

Amendement 256
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que certains comportements spécifiques, tels que l'envoi non consenti de messages à caractère sexuel, la vengeance pornographique et le pédopiégeage, constituent des menaces spécifiques et

graves pour les jeunes; recommande de mettre en place des mesures spécialisées et des garanties réglementaires pour protéger les jeunes contre ces nouvelles formes de préjudice en ligne;

Or. en

Amendement 257
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. demande à la Commission de proposer des règles en vertu desquelles les plateformes en ligne devraient mettre à la disposition des mineurs une interface pour signaler le harcèlement, dans un langage qui souligne d'une part le danger et de l'autre le pouvoir d'un mineur de ne pas se laisser manipuler, influencer, humilier ou contrôler;

Or. ro

Amendement 258
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à établir, en coopération avec les États membres et les parties prenantes concernées, une définition commune du cyberharcèlement au niveau de l'Union, afin que les échanges de bonnes pratiques et la mise en œuvre des mesures de soutien aux victimes restent cohérents;

Or. en

Amendement 259
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne que les abus fondés sur des images générées par l'IA constituent une forme de violence fondée sur le genre en ligne qui ne cesse de se développer; demande que l'Union adopte une approche coordonnée associant interdictions légales, soutien aux victimes, responsabilisation des plateformes, éducation au numérique et contre-mesures technologiques;

Or. en

Amendement 260
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. reconnaît que les enfants et les jeunes roms font partie des groupes les plus vulnérables aux discours de haine en ligne et au cyberharcèlement, en raison de la discrimination structurelle dont ils sont déjà victimes hors ligne; invite la Commission et les États membres à promouvoir des politiques et des mesures de protection des enfants et des jeunes en ligne qui répondent explicitement aux difficultés spécifiques rencontrées par les enfants et les adolescents de la communauté rom; invite les plateformes à former les modérateurs humains et à

entraîner les classificateurs automatiques à la détection de l'antitsiganisme;

Or. en

Amendement 261
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite la Commission, dans le cadre du prochain plan d'action de l'Union européenne contre le cyberharcèlement, à mettre en place un mécanisme européen d'échange de bonnes pratiques entre les États membres; souligne l'importance de la coopération multidisciplinaire entre les établissements d'enseignement, les services répressifs et les services de protection de l'enfance compétents pour prévenir et détecter rapidement les cas de cyberharcèlement;

Or. en

Amendement 262
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. reconnaît que les mineurs peuvent être à la fois victimes et auteurs d'infractions en ligne, parmi lesquelles la création d'hypertrucages, le partage non consenti d'images intimes et d'autres formes de préjudice sexuel lié à l'image; demande que des mécanismes soient mis en place pour lutter contre ces

comportements de manière proportionnée, dans le respect des droits de l'enfant et en mettant l'accent sur l'éducation, la prévention et la responsabilisation;

Or. en

Amendement 263
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. relève qu'il convient d'accorder une attention particulière à l'incidence disproportionnée de la cyberintimidation et du harcèlement en ligne sur les filles, les jeunes LGBTIQ+, les enfants handicapés et les personnes issues de milieux vulnérables, en garantissant la disponibilité d'outils efficaces de prévention et de réaction adaptés à leurs besoins;

Or. en

Amendement 264
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. invite la Commission et les États membres à assurer un financement à long terme et durable des lignes téléphoniques d'urgence et des lignes directes opérant au sein du réseau des centres pour un internet plus sûr, et à veiller à ce qu'elles bénéficient d'une visibilité systématique au niveau national;

souligne qu'il s'agit d'outils essentiels qui apportent une aide immédiate, professionnelle et anonyme aux enfants et aux parents confrontés à des abus ou exposés à des contenus inappropriés en ligne;

Or. en

Amendement 265
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne la nécessité d'une transparence totale de la publicité d'influence qui cible les mineurs; insiste sur l'importance de la divulgation des parrainages et des normes éthiques pour les influenceurs ciblant les enfants, en soulignant le risque de marketing trompeur lorsque des publicités sont dissimulées et présentées comme du contenu organique;	13. souligne la nécessité d'une transparence totale de la publicité d'influence qui cible les mineurs; insiste sur l'importance de la divulgation des parrainages et des normes éthiques pour les influenceurs ciblant les enfants, en soulignant le risque de marketing trompeur lorsque des publicités sont dissimulées et présentées comme du contenu organique; ***invite la Commission et les États membres à introduire des règles spécifiques pour empêcher l'exploitation des enfants par les parents ou les tuteurs dans le cadre de l'activité des «bébés influenceurs», en veillant à ce que tous les revenus soient protégés de la même manière que pour les enfants acteurs ou artistes et à ce que leur présence en ligne se fasse dans le plein respect de leurs droits et de leur dignité;***

Or. it

Amendement 266
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. souligne la nécessité d'une transparence totale de la publicité d'influence qui cible les mineurs; insiste sur l'importance de la divulgation des parrainages et des normes éthiques pour les influenceurs ciblant les enfants, en soulignant le risque de marketing trompeur lorsque des publicités sont dissimulées et présentées comme du contenu organique;	13. souligne la nécessité d'une transparence totale de la publicité d'influence qui cible les mineurs; insiste sur l'importance de la divulgation ***obligatoire*** des parrainages et des normes éthiques pour les influenceurs ciblant les enfants, en soulignant le risque de marketing trompeur lorsque des publicités sont dissimulées et présentées comme du contenu organique***, notamment pour inciter à consommer des denrées alimentaires nocives pour la santé ou à participer à des jeux de hasard et à des pratiques similaires***; ***invite les plateformes en ligne à établir conjointement une norme sectorielle prévoyant des exigences claires en matière de labellisation des images modifiées numériquement afin de lutter contre les discours préjudiciables qui ont une incidence négative sur la santé mentale et l'image corporelle des jeunes;***

Or. en

Amendement 267
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. souligne que les influenceurs présents sur les médias sociaux jouent un rôle de plus en plus important dans la définition des perceptions, des aspirations et des attitudes sociales des enfants et des jeunes; constate que les contenus partagés par de nombreux influenceurs peuvent souvent présenter une image très formatée et irréaliste de la vie, de la réussite et de l'apparence physique, ce qui peut donner aux jeunes le sentiment de ne pas être à la hauteur; insiste sur le fait que ces

environnements en ligne peuvent également contribuer à la propagation de discours polarisés et à la radicalisation des opinions, notamment en ce qui concerne les rôles et les normes sexistes; invite la Commission, les États membres et les plateformes à élaborer un code de conduite à l'échelle de l'Union à l'intention des influenceurs et des agences, qui comprendrait notamment des engagements en faveur d'une publicité responsable à l'égard des mineurs et des mesures visant à éviter la diffusion de contenus préjudiciables ou trompeurs;

Or. en

Amendement 268
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. exprime sa vive préoccupation face à l'influence croissante des communautés misogynes organisées, notamment de la «manosphère» et des réseaux «incel», qui profitent des événements culturels grand public pour recruter et radicaliser de jeunes utilisateurs; constate que ces écosystèmes contribuent à véhiculer des normes sexistes discriminatoires, promeuvent des modèles de masculinité malsains et préjudiciables et augmentent le risque de violence sexiste en ligne et hors ligne à l'égard des femmes et des filles, tout en portant atteinte à la santé mentale des garçons et des hommes; invite les plateformes à surveiller l'amplification coordonnée de ces contenus et à y mettre un terme, à supprimer les comptes des organisations à l'origine des mobilisations et à rendre compte des mesures prises; invite instamment la Commission et les États

membres à renforcer les mesures de sensibilisation au numérique et les interventions visant à lutter contre ces phénomènes;

Or. en

Amendement 269
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission, dans le cadre de la prochaine révision de la directive SMA et du futur règlement sur l'équité numérique, à envisager l'introduction de mesures spécifiques pour détecter, signaler et prévenir les diffusions en continu et en direct contenant des scènes de violence, d'humiliation, d'incitation à l'automutilation ou d'autres formes de contenu problématique; souligne que ce type de contenu, souvent accessible aux mineurs, peut inciter les jeunes à adopter des comportements à risque, banaliser la violence et nuire à leur santé mentale;

Or. en

Amendement 270
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à proposer des règles garantissant une transparence totale concernant le financement des

contenus accessibles aux mineurs, de manière à permettre aux parents, dans le cadre du contrôle parental, ainsi qu'aux utilisateurs directs d'identifier la source primaire du financement, car il est notoire que de nombreux sites web russes dissimulent leur présence sous couvert d'instruments de l'Union;

Or. ro

Amendement 271
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. demande l'interdiction de la publicité comportementale ciblant les mineurs et l'imposition de normes claires pour le marketing d'influence auprès des enfants, notamment l'obligation de signaler clairement le contenu sponsorisé, des audits réguliers et des sanctions pour les plateformes qui n'éliminent pas la publicité cachée;

Or. ro

Amendement 272
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite la Commission à mettre en place un cadre réglementaire visant à protéger les enfants influenceurs et à prévenir leur exploitation;

Or. en

Amendement 273
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. souligne que les enfants et les jeunes sont quotidiennement exposés à des contenus commerciaux en ligne qui incitent à la surconsommation et à la dépense, souvent au moyen de mécanismes subtils d'incitation douce («nudging») intégrés dans les jeux, les médias sociaux et les contenus des influenceurs; alerte sur le fait que de telles pratiques peuvent entraîner une vulnérabilité financière dès le plus jeune âge; souligne l'importance de promouvoir l'esprit critique et la culture financière chez les mineurs; met en exergue l'importance de développer des programmes de culture financière et des outils interactifs adaptés à l'âge des utilisateurs; invite les États membres à inclure des éléments relatifs au marketing digital et à la conception persuasive dans les programmes éducatifs et scolaires, afin d'apprendre aux jeunes utilisateurs à évaluer de manière critique les incitations à la consommation, tout en respectant les principes du libre marché;

Or. en

Amendement 274
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. ajoute que les règles visées au

paragraphe 13 bis doivent prévoir l'obligation de divulguer l'origine du financement sous peine de restriction d'accès au contenu et que, en cas de restriction, il y a lieu de prévoir une bannière annonçant la sanction, avec le message indiquant que «ce contenu a été bloqué car l'origine du financement n'est pas connue et les intentions concernant les enfants sont peu claires»;

Or. ro

Amendement 275
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. invite la Commission à tenir compte des progrès réalisés par certains États membres dans la lutte contre le surpartage parental et à envisager des mesures visant à limiter cette pratique, afin de protéger le droit à l'image des enfants et d'éviter leur surexposition numérique;

Or. en

Amendement 276
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. souligne la nécessité de mener des recherches spécifiques sur le neuromarketing et ses effets sur les enfants et les adolescents; invite la Commission à s'assurer que le futur

règlement sur l'équité numérique aborde ce sujet;

Or. en

Amendement 277
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. constate que les médias sociaux jouent un rôle majeur dans les mobilisations et les campagnes de sensibilisation des jeunes, témoignant de leur capacité à encourager une participation citoyenne significative; souligne que les médias sociaux peuvent à la fois faciliter et entraver l'engagement politique des jeunes;	14. constate que les médias sociaux jouent un rôle majeur dans les mobilisations et les campagnes de sensibilisation des jeunes, témoignant de leur capacité à encourager une participation citoyenne significative; souligne que les médias sociaux peuvent à la fois faciliter et entraver l'engagement politique des jeunes; ***reconnaît le rôle positif des plateformes à but non lucratif, distribuées et gérées par la communauté, telles que les encyclopédies en ligne, dans la promotion de l'autonomisation des jeunes, y compris des minorités et des groupes marginalisés, en ce qu'elles favorisent une véritable participation démocratique et qu'elles les dotent de compétences solides en matière d'éducation aux médias et d'habileté numérique;***

Or. it

Amendement 278
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. constate que les médias sociaux jouent un rôle majeur dans les	14. constate que les médias sociaux jouent un rôle majeur dans les

mobilisations et les campagnes de sensibilisation des jeunes, témoignant de leur capacité à encourager une participation citoyenne significative; souligne que les médias sociaux peuvent à la fois faciliter et entraver l'engagement politique des jeunes;	mobilisations et les campagnes de sensibilisation des jeunes, témoignant de leur capacité à encourager une participation citoyenne significative; souligne que les médias sociaux peuvent à la fois faciliter et entraver l'engagement politique des jeunes; ***demande que des investissements supplémentaires soient consentis dans l'éducation aux médias afin de favoriser l'engagement critique et la résilience face à la mésinformation et à la désinformation, notamment grâce à l'éducation civique;***

Or. en

Amendement 279
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. constate que les médias sociaux jouent un rôle majeur dans les mobilisations et les campagnes de sensibilisation des jeunes, témoignant de leur capacité à encourager une participation citoyenne significative; souligne que les médias sociaux peuvent à la fois faciliter ***et*** entraver l'engagement politique des jeunes;	14. constate que les médias sociaux jouent un rôle majeur dans les mobilisations et les campagnes de sensibilisation des jeunes, témoignant de leur capacité à encourager une participation citoyenne significative; souligne que les médias sociaux peuvent à la fois faciliter***,*** entraver ***et influencer*** l'engagement politique des jeunes; ***souligne dès lors la nécessité de préserver un environnement social et numérique libre et pluraliste;***

Or. en

Amendement 280
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. constate que les médias sociaux jouent un rôle majeur dans les mobilisations et les campagnes de sensibilisation des jeunes, témoignant de leur capacité à encourager une participation citoyenne significative; souligne que les médias sociaux peuvent à la fois faciliter et entraver l'engagement politique des jeunes;	14. constate que les médias sociaux jouent un rôle majeur dans les mobilisations et les campagnes de sensibilisation des jeunes, témoignant de leur capacité à encourager une participation citoyenne significative; souligne que les médias sociaux peuvent à la fois faciliter et entraver l'engagement politique des jeunes***, mais que cet engagement varie encore d'une région et d'une communauté à l'autre***;

Or. en

Amendement 281
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite la Commission à présenter une stratégie en matière d'éducation civique qui définisse une vision commune, propose des actions concrètes et établisse des critères de référence afin d'aider les États membres à améliorer la qualité de leurs programmes d'éducation civique; souligne que cette stratégie doit inclure une éducation à la citoyenneté numérique adaptée à l'âge qui valorise la pensée critique, l'éthique, le respect d'autrui, l'inclusion et la participation active à la société, afin de contrer les effets négatifs liés à une utilisation excessive et problématique des médias sociaux;

Or. en

Amendement 282
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. souligne qu'il est nécessaire d'associer véritablement les jeunes à l'élaboration des politiques relatives aux technologies numériques et à la sécurité en ligne, afin de garantir que leur voix soit entendue, que leur point de vue soit pris en compte et que leurs droits soient préservés; invite la Commission à accélérer les initiatives en faveur de la participation des jeunes, telles que le «test jeunesse» et le comité consultatif des jeunes auprès de la présidence, en mettant davantage l'accent sur l'espace en ligne, compte tenu de son rôle dans la vie des jeunes; souligne qu'il convient de faire en sorte que le point de vue des jeunes soit au cœur de l'enquête menée à l'échelle de l'Union sur les répercussions plus larges des médias sociaux;

Or. en

Amendement 283
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met en garde contre le fait que les biais algorithmiques et la personnalisation poussée des contenus augmentent le risque de radicalisation et de polarisation des jeunes;	15. met en garde contre le fait que les biais algorithmiques et la personnalisation poussée des contenus augmentent le risque de radicalisation et de polarisation des jeunes; ***s'inquiète du développement de chambres d'écho et de la radicalisation en ligne en raison des systèmes de recommandation qui favorisent les contenus extrêmes et privilégient le profit et l'attention au détriment de la sécurité; se dit préoccupé de l'influence que de telles mesures pourraient avoir sur les***

jeunes et sur nos démocraties en général[1 bis];

[1 bis] Conseil de l'Union européenne, 2020: https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-12735-2020-INIT/en/pdf.

Or. en

Amendement 284
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met en garde contre le fait que les biais algorithmiques et la personnalisation poussée des contenus augmentent le risque de radicalisation et de polarisation des jeunes;	15. met en garde contre le fait que les biais algorithmiques et la personnalisation poussée des contenus augmentent le risque de radicalisation et de polarisation des jeunes; ***souligne qu'il est nécessaire d'adopter des mesures spécifiques pour limiter l'exposition des jeunes aux contenus extrémistes ou haineux, notamment par la coopération avec les organisations de jeunesse et les acteurs de la société civile; demande à la Commission d'inclure la protection des jeunes contre la radicalisation en ligne dans la future stratégie pour la démocratie numérique et l'éducation civique;***

Or. ro

Amendement 285
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*

15. met en garde contre le fait que les biais algorithmiques et la personnalisation poussée des contenus augmentent le risque de radicalisation et de polarisation des jeunes;	15. met en garde contre le fait que les biais algorithmiques et la personnalisation poussée des contenus augmentent le risque de radicalisation et de polarisation des jeunes***, et souligne que l'éducation aux médias et l'apprentissage numérique peuvent aider les jeunes à naviguer dans les environnements en ligne en faisant preuve d'esprit critique, de manière responsable et en toute sécurité, et ainsi réduire ces risques***;

Or. en

Amendement 286
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. met en garde contre le fait que les biais algorithmiques et la personnalisation poussée des contenus augmentent le risque de radicalisation et de polarisation des jeunes;	15. met en garde contre le fait que les biais algorithmiques et la personnalisation poussée des contenus augmentent le risque de radicalisation et de polarisation des jeunes; ***demande que les systèmes de recommandations de toutes les plateformes reposent sur la transparence;***

Or. en

Amendement 287
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. se déclare profondément préoccupé par le fait que les lignes directrices proposées par la Commission sur la protection des mineurs dans le cadre du règlement sur les services

numériques n'excluent pas complètement les systèmes de recommandations basés sur l'engagement, fondés sur les clics, les interactions, les vues et les commentaires, et ne protègent donc pas suffisamment les mineurs et les parents contre les systèmes de recommandations basés sur l'engagement qui créent une dépendance, radicalisent et propagent la haine et la désinformation;

Or. en

Amendement 288
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans

Proposition de résolution
Sous-titre 12

Proposition de résolution	*Amendement*
Inclusion, équité et accessibilité	***supprimé***

Or. fr

Amendement 289
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne que, dans les États membres où les mineurs n'ont pas le droit de vote, ceux-ci ne devraient pas être exposés aux contenus proposés par les partis politiques, les gouvernements, les candidats ou tout autre acteur politique, ni être ciblés par ces derniers à des fins de campagne électorale ou d'appel au vote; invite les plateformes de partage de vidéos, les médias sociaux et les autres fournisseurs de services en ligne à veiller à ce que les contenus publicitaires et

	électoraux à caractère politique ne soient pas adressés aux personnes âgées de moins de 18 ans ni mis à leur disposition au moyen de mécanismes de diffusion ciblée; invite en outre la Commission et les États membres à établir des exigences claires en matière de transparence et de responsabilité pour les plateformes en ligne afin de prévenir et de surveiller le non-respect de cette interdiction, et à promouvoir la protection des enfants et des jeunes contre toute influence politique abusive dans l'environnement numérique tout en défendant leur droit d'accéder à l'information et de participer à la démocratie;

Or. en

Amendement 290
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des identités marginalisées dans les espaces de médias sociaux afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 291
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'importance d'une	***supprimé***

représentation équitable des minorités et des identités marginalisées dans les espaces de médias sociaux afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance;

Or. en

Amendement 292
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des ***identités marginalisées*** dans les espaces de médias sociaux afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance;	16. souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des ***groupes marginalisés*** dans les espaces de médias sociaux afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance; ***souligne que les jeunes les plus vulnérables subissent de manière disproportionnée les effets négatifs des médias sociaux et de l'environnement numérique;***

Or. en

Amendement 293
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Laurence Farreng, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des identités marginalisées dans les espaces de médias sociaux afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance;	16. ***reconnaît que les médias sociaux et les environnements en ligne peuvent contribuer de manière positive à l'apprentissage, à la créativité, au soutien entre pairs, à la compréhension culturelle et à l'engagement civique des jeunes;*** souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des identités

marginalisées dans les espaces de médias sociaux afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance;

Or. en

Amendement 294
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des identités marginalisées dans les ***espaces de*** médias sociaux ***afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance***;	16. souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des identités marginalisées dans les médias sociaux***, une attention particulière devant être accordée aux utilisateurs handicapés***;

Or. en

Amendement 295
Annamária Vicsek, András Gyürk, Juan Carlos Girauta Vidal

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des ***identités marginalisées*** dans les espaces de médias sociaux afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance;	16. souligne l'importance d'une représentation équitable des minorités et des ***groupes marginalisés*** dans les espaces de médias sociaux afin de favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance;

Or. en

Amendement 296
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution

Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne que l'antitsiganisme constitue une forme spécifique de racisme, qui trouve son origine dans la discrimination et dans l'exclusion sociale dont font historiquement l'objet les communautés roms et les gens du voyage; met en exergue le fait que l'antitsiganisme passe souvent inaperçu, car il n'est pas toujours reconnu comme une forme de discrimination par les institutions ou le grand public; constate dès lors la nécessité de proposer régulièrement des formations complètes aux plateformes, aux modérateurs de contenu et aux parties prenantes concernées sur la détection, la reconnaissance et la réponse efficace à l'antitsiganisme, afin de garantir un niveau égal de protection et de responsabilisation; souligne que les organisations qui représentent des groupes disposant de ressources limitées, notamment les communautés minoritaires et marginalisées telles que les Roms, ne devraient pas être désavantagées dans les efforts qu'elles déploient pour lutter contre la haine en ligne;

Or. en

Amendement 297
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. attire l'attention sur les disparités persistantes en matière d'accès à l'internet et d'éducation au numérique, qui accentuent l'exclusion des jeunes

vulnérables;

Or. en

Amendement 298
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que les filles et les jeunes femmes sont plus exposées aux dommages causés par les médias sociaux, notamment aux pressions liées à l'image corporelle, au harcèlement et aux contenus misogynes; insiste sur la nécessité de garanties numériques tenant compte de la dimension de genre afin de garantir des environnements en ligne qui soient sûrs, inclusifs et donnent des moyens d'action à tous les jeunes utilisateurs;	17. souligne que les filles et les jeunes femmes sont plus exposées aux dommages causés par les médias sociaux, notamment aux pressions liées à l'image corporelle, au harcèlement et aux contenus misogynes; insiste sur la nécessité de garanties numériques ***et de politiques*** tenant compte de la dimension de genre afin de garantir des environnements en ligne qui soient sûrs, inclusifs et donnent des moyens d'action à tous les jeunes utilisateurs; ***appelle les plateformes à mettre en œuvre des mécanismes rapides de signalement et de suppression des contenus misogynes, à empêcher les recommandations algorithmiques qui amplifient les stéréotypes de genre et à soutenir les campagnes positives sur l'image corporelle et l'égalité de genre;***

Or. ro

Amendement 299
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que les filles et les jeunes femmes sont plus exposées aux dommages causés par les médias sociaux, notamment	17. souligne que les filles et les jeunes femmes sont plus exposées aux dommages causés par les médias sociaux, notamment

aux pressions liées à l'image corporelle, au harcèlement et aux contenus misogynes; insiste sur la nécessité de garanties numériques tenant compte de la dimension de genre afin de garantir des environnements en ligne qui soient sûrs, inclusifs et donnent des moyens d'action à tous les jeunes utilisateurs;	aux pressions liées à l'image corporelle, au harcèlement et aux contenus misogynes***, qui peuvent entraîner des troubles alimentaires, des comportements autodestructeurs et, dans les cas les plus graves, des actes extrêmes***; insiste ***dès lors*** sur la nécessité de garanties numériques tenant compte de la dimension de genre afin de garantir des environnements en ligne qui soient sûrs, inclusifs et donnent des moyens d'action à tous les jeunes utilisateurs;

Or. en

Amendement 300
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que les filles et les jeunes femmes sont plus exposées aux dommages causés par les médias sociaux, notamment aux pressions liées à l'image corporelle, au harcèlement et aux contenus misogynes; insiste sur la nécessité de garanties numériques tenant compte de la dimension de genre afin de garantir des environnements en ligne qui soient sûrs, inclusifs et donnent des moyens d'action à tous les jeunes utilisateurs;	17. souligne que les filles et les jeunes femmes sont plus exposées aux dommages causés par les médias sociaux, notamment aux pressions liées à l'image corporelle ***telles que la promotion de la maigreur extrême***, au harcèlement et aux contenus misogynes; insiste sur la nécessité de garanties numériques tenant compte de la dimension de genre afin de garantir des environnements en ligne qui soient sûrs, inclusifs et donnent des moyens d'action à tous les jeunes utilisateurs;

Or. fr

Amendement 301
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que les filles et les jeunes femmes sont ***plus*** exposées aux dommages causés par les médias sociaux, notamment aux pressions liées à l'image corporelle, au harcèlement et aux contenus misogynes; insiste sur la nécessité de garanties numériques tenant compte de la dimension de genre afin de garantir des environnements en ligne qui soient sûrs, inclusifs et donnent des moyens d'action à tous les jeunes utilisateurs;	17. souligne que les filles et les jeunes femmes sont exposées ***de manière disproportionnée*** aux dommages causés par les médias sociaux, notamment aux pressions liées à l'image corporelle, au harcèlement et aux contenus misogynes; insiste sur la nécessité de garanties numériques tenant compte de la dimension de genre afin de garantir des environnements en ligne qui soient sûrs, inclusifs et donnent des moyens d'action à tous les jeunes utilisateurs;

Or. en

Amendement 302
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande aux plateformes d'appliquer des procédures de modération et de retrait prioritaires et assorties d'échéances pour les contenus et les comptes en lien avec des préjudices fondés sur le genre (y compris les abus sexuels fondés sur l'image, le chantage sexuel, le pédopiégeage et les campagnes misogynes ciblées), et de publier des rapports de transparence ventilés par âge et par genre sur ces mesures, dans la mesure du possible et dans le respect de la vie privée;

Or. en

Amendement 303
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne la nécessité de donner la priorité à la lutte contre la violence en ligne fondée sur le genre, qu'il s'agisse de sextorsion, de discours de haine, de traque furtive, d'abus sexuels fondés sur l'image, de pédopiégeage ou de partage non consenti de contenus intimes;

Or. en

Amendement 304
Catherine Griset, Mathilde Androuët, Gerolf Annemans

Proposition de résolution
Sous-titre 14

Proposition de résolution	*Amendement*
Éducation***,*** compétences numériques ***et éducation aux médias***	Éducation ***et*** compétences numériques

Or. fr

Amendement 305
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et de l'esprit critique nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux;	18. souligne le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et de l'esprit critique nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux; ***invite dès lors la Commission et les États membres à renforcer les programmes existants en matière d'éducation au numérique et à favoriser l'élaboration de nouveaux***

	programmes adaptés à l'âge et d'outils pédagogiques interactifs, conçus en collaboration avec les acteurs du système éducatif et la société civile; souligne que ces programmes et outils devraient doter les enfants et les adolescents des compétences nécessaires pour utiliser de manière critique les technologies d'IA, notamment en les sensibilisant à la conception persuasive et au profilage émotionnel;

Or. en

Amendement 306
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et de l'esprit critique nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux;	18. souligne le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et de l'esprit critique nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux; ***demande l'intégration de l'éducation aux médias et à l'IA dans les programmes scolaires et les programmes de formation continue des enseignants, ainsi que des ressources adaptées pour les parents et les jeunes créateurs de contenu, avec un soutien particulier pour les enfants issus de milieux vulnérables;***

Or. ro

Amendement 307
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne ***le*** rôle ***clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter*** les jeunes ***des compétences numériques et de l'esprit critique nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux***;	18. souligne ***que les parents, les enseignants et les animateurs socio-éducatifs ont un*** rôle ***crucial à jouer pour guider et aider*** les jeunes ***à adopter un comportement responsable et sûr en ligne, et demande donc que des aides, des ressources et des formations adéquates leur soient fournies afin de leur permettre de promouvoir l'éducation aux médias et la résilience numérique auprès des enfants et des adolescents***;

Or. en

Amendement 308
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne ***le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et de l'esprit critique nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux***;	18. ***estime que l'éducation aux médias et au numérique devrait être dispensée en étroite collaboration avec les parents et les familles, en veillant à ce que le contenu pédagogique reflète les valeurs culturelles et éthiques propres à chaque État membre;*** souligne ***qu'il convient de dispenser une éducation qui responsabilise les utilisateurs en ligne et qui aborde les sujets du respect, de la maîtrise de soi et de l'implication de la famille***;

Or. en

Amendement 309
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et de l'esprit critique nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux;	18. souligne le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et de l'esprit critique nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux; ***souligne qu'il est essentiel de mettre en place une coopération avec les autorités locales et régionales, telles que les municipalités, pour mettre en œuvre et soutenir ces initiatives;***

Or. en

Amendement 310
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et ***de l'esprit critique*** nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux;	18. souligne le rôle clé de l'éducation tant formelle que non formelle pour doter les jeunes des compétences numériques et ***des aptitudes essentielles*** nécessaires pour naviguer efficacement et en toute sécurité sur les réseaux sociaux***, dont la pensée critique, la compréhension écrite et la faculté de se protéger dans les environnements numériques***;

Or. en

Amendement 311
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

18 bis. note que la stratégie BIK+ promeut l'éducation au numérique et la sécurité en ligne pour les jeunes, mais que la maîtrise de l'IA n'est pas encore intégrée à grande échelle dans les systèmes éducatifs; souligne qu'il importe de doter les enfants et les jeunes, en particulier les filles et les jeunes femmes, de compétences leur permettant de maîtriser l'IA et le numérique, afin qu'ils puissent participer pleinement et en toute sécurité à la société numérique; invite la Commission et les États membres à intégrer la maîtrise de l'IA dans les cadres éducatifs et à veiller à ce que les acteurs du système éducatif bénéficient d'un soutien adéquat sous la forme d'orientations éthiques sur l'utilisation de l'IA et des données dans l'enseignement;

Or. en

Amendement 312
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite les États membres à inclure l'habileté numérique et l'éducation aux médias en tant que composante obligatoire des programmes scolaires dès le plus jeune âge; demande que les enseignants, les conseillers scolaires et le personnel éducatif disposent d'une formation systématique sur des sujets tels que la sécurité en ligne, la désinformation, l'IA, le cyberharcèlement et l'interaction critique vis-à-vis des contenus numériques;

Or. en

Amendement 313
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne qu'il importe de mettre en place des programmes d'éducation au numérique afin de former les familles et les enseignants à l'utilisation saine et sûre des médias sociaux et des plateformes numériques, et notamment de les informer sur les outils à leur disposition pour limiter l'exposition aux dangers en ligne et aux contenus préjudiciables pour les jeunes;

Or. en

Amendement 314
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne la nécessité de dispenser une formation continue aux enseignants afin de renforcer la pédagogie numérique et de promouvoir des pratiques sûres en classe, et d'étendre ces programmes de formation et de sensibilisation aux parents et aux aidants en vue de créer une communauté éducative numérique solidaire et informée;

Or. en

Amendement 315
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution

Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. demande que les enseignants, les aidants et les animateurs socio-éducatifs bénéficient régulièrement d'une formation professionnelle à l'éducation au numérique et à la manière de prendre des décisions professionnelles éclairées concernant le moment et la manière d'utiliser au mieux les outils numériques dans l'éducation et l'animation socio-éducative;

Or. en

Amendement 316
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle que les États membres sont compétents en matière de protection des jeunes dans l'environnement numérique et que les autorités locales, les organisations communautaires et les travailleurs sociaux jouent un rôle important dans ce domaine;

Or. en

Amendement 317
Sabrina Repp, Hannes Heide, Nikos Papandreou, Emma Rafowicz

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne qu'il importe, dans ce

contexte, de renforcer le rôle d'Erasmus+ et des autres programmes de l'Union en faveur de la jeunesse, dans la mesure où ils favorisent l'engagement démocratique, l'éducation aux médias et le dialogue transfrontière entre les jeunes;

Or. en

Amendement 318
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. rappelle que les États membres ont l'obligation, en vertu de la directive SMA, de promouvoir et de prendre des mesures en faveur du développement des compétences en matière d'éducation aux médias et de faire rapport à la Commission sur le sujet;

Or. en

Amendement 319
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Sous-titre 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	constate que les efforts visant à responsabiliser les utilisateurs grâce à la culture numérique et à la labellisation des contenus varient considérablement d'une plateforme à l'autre, que cela se traduit par un manque de transparence en ce qui concerne leur portée géographique, l'engagement des utilisateurs et les résultats mesurables; invite les fournisseurs de services de médias

audiovisuels et les plateformes de partage de vidéos à se conformer à leurs obligations à cet égard dans le cadre de la directive SMA et du code de bonnes pratiques contre la désinformation[1 bis];

1 bis

https://edmo.eu/publications/implementing-the-eu-code-of-practice-on-disinformation-an-evaluation-of-vlopse-compliance-and-effectiveness-jan-jun-2024/.

Or. en

Amendement 320
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. invite les États membres à envisager l'introduction de règles claires concernant l'utilisation des appareils mobiles à l'école, en particulier dans les écoles maternelles et primaires, en prévoyant des exceptions pour des raisons pédagogiques, et à garantir la sécurité des réseaux internet et du stockage des appareils; souligne qu'il est nécessaire de surveiller les effets de ces mesures sur l'apprentissage, la concentration et la violence en ligne entre pairs;

Or. en

Amendement 321
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. encourage les écoles et les organisations de jeunesse à promouvoir en permanence l'éducation au numérique, qui comprend l'apprentissage de la déconnexion volontaire des plateformes numériques, le développement de l'esprit critique, la capacité à reconnaître et à résister à la propagande et aux caractéristiques de conception manipulatrices telles que le défilement infini et la lecture automatique, la prévention de la consultation compulsive d'informations anxiogènes («doomscrolling») et le renforcement de la concentration, de l'autonomie et de la résilience;

Or. en

Amendement 322
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne qu'il importe de préparer les apprenants aux nouveaux défis numériques, dont l'IA et les algorithmes; reconnaît dans le même temps que les environnements numériques peuvent avoir des effets positifs en encourageant la créativité, en favorisant la participation sociale et en renforçant la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à la communauté chez les apprenants;

Or. en

Amendement 323
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne qu'il importe de veiller à ce que les jeunes aient accès à des informations fiables, fondées sur des données probantes et adaptées à leur âge sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation; souligne qu'en l'absence de sources fiables, les jeunes peuvent se tourner vers des contenus inexacts, trompeurs ou préjudiciables diffusés sur les réseaux sociaux;

Or. en

Amendement 324
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. se félicite de la publication, le 5 mars 2025, du plan d'action de la Commission pour les compétences de base et de l'inclusion des compétences numériques dans son socle de compétences; souligne qu'il importe de reconnaître que les compétences numériques constituent un ensemble complexe de compétences qui englobent l'éducation à l'information, la communication, l'éducation aux médias, la création de contenu numérique, la sécurité en ligne et le bien-être numérique; invite instamment la Commission à mettre en œuvre les mesures énoncées dans le plan d'action, en particulier les lignes directrices et les bonnes pratiques pour faire progresser l'évaluation des compétences numériques

dans l'éducation ainsi que la mise à jour du cadre des compétences numériques en vue de tenir compte des technologies émergentes;

Or. en

Amendement 325
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. souligne qu'il importe de dispenser une éducation à la vie relationnelle et sexuelle qui soit complète, fondée sur des données probantes, adaptée à l'âge et intersectionnelle, afin de favoriser des relations et des comportements sains, d'éradiquer les stéréotypes sexistes et de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, compte tenu des risques croissants en ligne; invite la Commission à présenter des lignes directrices de l'Union sur une éducation à la vie relationnelle et sexuelle complète et adaptée à l'âge;

Or. en

Amendement 326
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. invite les États membres à dispenser une éducation systématique, gratuite et facilement accessible aux parents et aux tuteurs; souligne que cette

éducation devrait couvrir aussi bien des aspects techniques, tels que les paramètres de confidentialité et les options de filtrage des contenus, que des compétences psychosociales permettant d'instaurer une relation de confiance et de communiquer ouvertement avec les enfants au sujet de leurs expériences en ligne, de la sensibilisation aux risques et des mécanismes de signalement;

Or. en

Amendement 327
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Sous-titre 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	invite les États membres à veiller à ce que tous les enfants reçoivent une éducation accessible et factuelle aux médias sociaux et au numérique, notamment en matière de consentement et d'éthique dans un contexte numérique, d'abus sexuels par l'image, de violence en ligne fondée sur le genre, et de normes sociales liées au genre, ainsi qu'une éducation sexuelle complète et adaptée à l'âge;

Or. en

Amendement 328
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. souligne la nécessité de garantir l'inclusion de tous les enfants et jeunes, en particulier ceux issus de

milieux défavorisés, y compris les élèves handicapés, les élèves vivant dans des zones rurales ou isolées et les élèves issus de familles à faibles revenus, et de leur assurer un accès égal à l'éducation aux médias et au numérique, afin que personne ne soit laissé pour compte;

Or. en

Amendement 329
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. se félicite du prochain projet pilote de la Commission visant à créer la première alliance scolaire européenne, qui encourage la coopération entre les écoles en matière de méthodes d'enseignement innovantes, de programmes scolaires et de cadres de compétences; souligne que l'innovation dans le domaine de l'éducation aux médias et au numérique pourrait bénéficier d'un coup de pouce ciblé et invite la Commission à faire de l'éducation au numérique une priorité absolue dans le cadre du projet pilote d'alliance scolaire européenne;

Or. en

Amendement 330
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

18 quinquies. invite les États membres et les plateformes en ligne à mettre en place des mécanismes permanents permettant de consulter régulièrement les enfants et les jeunes lors de la conception de dispositifs de sécurité, d'outils de signalement et de matériel pédagogique, afin de garantir que ces solutions reflètent leurs besoins réels et leurs habitudes d'utilisation des technologies;

Or. en

Amendement 331
Lara Magoni, Chiara Gemma, Marco Squarta, Ivaylo Valchev, Paolo Inselvini

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. souligne la nécessité d'une transparence accrue des systèmes algorithmiques des médias sociaux, étant donné que l'opacité des algorithmes et la modération des contenus empêchent les jeunes utilisateurs de comprendre ***pourquoi certains contenus sont recommandés, supprimés ou retirés, ce qui est une entrave à leur capacité à*** naviguer dans des contenus en ligne avec discernement;	19. souligne la nécessité d'une transparence accrue des systèmes algorithmiques des médias sociaux, étant donné que l'opacité des algorithmes et la modération des contenus empêchent les jeunes utilisateurs de comprendre ***les processus, et invite donc les plateformes à faciliter la compréhension des algorithmes et à informer clairement les utilisateurs sur les critères de modération des contenus, afin de leur permettre de*** naviguer dans des contenus en ligne avec discernement;

Or. en

Amendement 332
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite les plateformes de médias sociaux à veiller à ce que leur conception soit adaptée aux enfants et à garantir la transparence et la responsabilité en fournissant des explications claires sur les mécanismes algorithmiques, en indiquant clairement les raisons de la modération, en mettant à disposition des outils de signalement et de recours faciles à utiliser et en adoptant des mécanismes d'audit externe robustes, conformément au règlement sur les services numériques; invite en outre instamment la Commission à renforcer les garanties au moyen d'évaluations d'impact des algorithmes, d'obligations de transparence et d'une surveillance exercée par le Centre européen pour la transparence des algorithmes (ECAT), afin de promouvoir l'équité, le pluralisme et la résilience des jeunes en ligne;

Or. en

Amendement 333
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. insiste sur le fait que le principal problème sur les médias sociaux reste que les algorithmes de recommandation donnent la priorité à l'engagement plutôt qu'à la sécurité; rappelle que les médias sociaux doivent proposer d'autres systèmes de recommandation qui ne reposent pas sur le profilage, comme le prévoit l'article 38 du règlement sur les services numériques; souligne que cette option devrait être définie comme valeur par défaut;

Or. en

Amendement 334
Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande aux principales plateformes de garantir aux chercheurs accrédités l'accès aux données agrégées sur l'exposition des mineurs aux fins d'une analyse indépendante de l'incidence des algorithmes et de la conception persuasive, dont les résultats devraient être régulièrement publiés au niveau de l'Union;

Or. ro

Amendement 335
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne que les préjugés sexistes dans les systèmes d'IA peuvent conduire à des résultats discriminatoires; invite instamment les États membres à adopter des mesures visant à atténuer ces préjugés, notamment grâce à l'utilisation de données claires, représentatives et de haute qualité et à la mise en place de mécanismes de contrôle humain;

Or. en

Amendement 336

Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. constate avec inquiétude que les systèmes algorithmiques récompensent souvent financièrement les contenus misogynes, sexualisés, extrêmes ou choquants, renforçant ainsi les préjudices fondés sur le genre et exposant les filles et les jeunes femmes à des risques disproportionnés; invite les plateformes à revoir leurs systèmes de recommandations et à supprimer les incitations financières qui contribuent à amplifier ces contenus préjudiciables;

Or. en

Amendement 337
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. rappelle que le règlement général sur la protection des données et le règlement sur les services numériques prévoient tous deux une obligation de transparence pour les systèmes de recommandation et la publicité ciblée, dans la mesure où ces derniers reposent sur un traitement automatisé des données à caractère personnel; souligne que l'article 27 du règlement sur les services numériques exige que l'utilisateur puisse exercer un contrôle sur les paramètres du système de recommandation;

Or. en

Amendement 338
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. invite la Commission à financer et à coordonner un programme de recherche ciblé sur les préjudices sexistes en ligne qui touchent les enfants et les adolescents, comportant notamment des audits indépendants des systèmes de recommandations et des études longitudinales sur le lien entre l'exposition aux plateformes et l'apparition ou l'aggravation de troubles de l'image corporelle chez les filles; souligne que les données produites devraient être ventilées par genre et mises à la disposition des régulateurs et de chercheurs dignes de confiance, dans le respect de garanties strictes en matière de protection de la vie privée;

Or. en

Amendement 339
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. demande que des restrictions plus strictes soient imposées à la publicité ciblée qui exploite les vulnérabilités liées à l'image corporelle ou sexualise les mineurs, notamment en interdisant le microciblage des publicités pour les produits diététiques, les services d'aide à la perte de poids ou les contenus sexualisés destinés à des publics comprenant probablement des mineurs ou à des publics identifiés par des

algorithmes d'inférence comme étant à risque; demande en outre que les systèmes de diffusion publicitaire soient soumis à un audit obligatoire afin de détecter toute exposition différentielle des filles à des messages commerciaux préjudiciables;

Or. en

Amendement 340
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quater. fait observer qu'il convient, lors de l'application de la législation numérique de l'Union, de tenir compte de la dimension de genre et de veiller à ce que des mécanismes de signalement et de recours soient accessibles à tous, y compris aux enfants en proie à des formes multiples de discrimination;

Or. en

Amendement 341
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 19 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 quinquies. souligne qu'il importe de collecter des données ventilées par genre et par âge et, dans la mesure du possible, par identité de genre, origine raciale ou ethnique, orientation sexuelle, caractéristiques sexuelles et handicap;

Or. en

Amendement 342
Carolina Morace, Dario Tamburrano, Mario Furore

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission à évaluer l'efficacité de la stratégie BIK + face aux risques actuels en ligne pour les jeunes et à adapter son évaluation aux défis en pleine évolution, tels que les préjudices algorithmiques et la conception persuasive;	20. invite la Commission à évaluer l'efficacité de la stratégie BIK + face aux risques actuels en ligne pour les jeunes et à adapter son évaluation aux défis en pleine évolution, tels que les préjudices algorithmiques et la conception persuasive; ***invite la Commission à promouvoir et à soutenir des programmes de collecte et d'analyse systématique de données sur les effets psychologiques, sociaux et comportementaux de l'utilisation des médias sociaux et des technologies fondées sur l'IA, en particulier chez les jeunes, afin de prendre des mesures préventives et correctives fondées sur des données scientifiques;***

Or. it

Amendement 343
Sunčana Glavak, Milan Zver, Sabine Verheyen, Hélder Sousa Silva, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Giusi Princi, Manuela Ripa, Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission à évaluer l'efficacité de la stratégie BIK + face aux risques actuels en ligne pour les jeunes et à adapter son évaluation aux défis en pleine évolution, tels que les préjudices algorithmiques et la conception persuasive;	20. invite la Commission à évaluer l'efficacité de la stratégie BIK + face aux risques actuels en ligne pour les jeunes et à adapter son évaluation aux défis en pleine évolution, tels que les préjudices algorithmiques et la conception persuasive; ***souligne que, pour mettre en œuvre efficacement le cadre législatif existant, il est nécessaire d'assurer un suivi***

systématique dans tous les États membres, notamment en élaborant des indicateurs comparables portant sur les habitudes numériques des enfants, l'accès à l'éducation et l'incidence des mesures de protection;

Or. en

Amendement 344
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. invite la Commission à évaluer l'efficacité de la stratégie BIK + face aux risques actuels en ligne pour les jeunes ***et*** à adapter ***son évaluation aux*** défis ***en pleine évolution***, ***tels que*** les préjudices algorithmiques et la conception persuasive;	20. invite la Commission à évaluer l'efficacité de la stratégie BIK + ***et de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse*** face aux risques actuels en ligne pour les jeunes***,*** à adapter ***leur contenu et leur mise en œuvre en fonction de l'évolution des*** défis, ***dont*** les préjudices algorithmiques et la conception persuasive***, et à tenir compte des conclusions du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse lors de leur mise en œuvre afin de garantir que les initiatives futures reflètent les opinions des jeunes***;

Or. en

Amendement 345
Sandro Ruotolo, Hannes Heide, Emma Rafowicz, Joanna Scheuring-Wielgus, Gabriela Firea, Maria Guzenina, Marcos Ros Sempere, Nikos Papandreou, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. salue la publication de la communication sur le bouclier européen de la démocratie, et plus particulièrement

la proposition de création d'un centre européen pour la résilience démocratique, qui constitue une étape importante vers le renforcement de la capacité de l'Union à anticiper et détecter les activités de désinformation, de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger, et à y faire face; souligne toutefois la nécessité de veiller à ce que ce cadre prévoie des capacités permanentes de surveillance et de réponse rapide exercées tout au long de l'année, soumises à un contrôle démocratique clair, pleinement transparentes et opérant en étroite coordination avec des vérificateurs de faits, des chercheurs et des médias indépendants;

Or. en

Amendement 346
Sabine Verheyen, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Eleonora Meleti, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite instamment la Commission, le comité européen des services numériques, les coordinateurs pour les services numériques, le comité européen pour les services de médias et les autorités nationales compétentes à coordonner leurs activités, à suivre de près les mesures prises par les plateformes en ligne pour protéger les mineurs et à évaluer leur efficacité; invite la Commission à évaluer si des mesures plus strictes sont nécessaires pour protéger les mineurs contre les risques en ligne et faire en sorte qu'ils bénéficient d'un environnement numérique sûr;

Or. en

Amendement 347
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite les États membres à créer un fonds national pour la protection numérique des enfants, financé en partie par l'impôt ou par des taxes prélevées sur les services numériques qui mettent en avant des contenus préjudiciables ou addictifs auprès des mineurs; souligne que ce fonds devrait appuyer la création de programmes de prévention, de réadaptation et de sensibilisation, et soutenir la recherche sur l'incidence des outils numériques sur la santé mentale des enfants;

Or. en

Amendement 348
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. invite la Commission à évaluer l'efficacité des mesures prévues dans le plan d'action en matière d'éducation numérique afin de répondre aux besoins des jeunes en ce qui concerne l'acquisition des compétences nécessaires pour naviguer dans l'environnement en ligne, se protéger contre les risques et les contenus préjudiciables en ligne et éviter une utilisation problématique ou excessive des médias sociaux;

Or. en

Amendement 349
Eleonora Meleti

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. salue les initiatives des États membres visant à évaluer la maturité numérique et invite la Commission à examiner la possibilité de fixer un âge de maturité numérique à l'échelle de l'Union;

Or. en

Amendement 350
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande que les enfants et les parents soient associés à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques relatives à la protection des mineurs dans l'environnement numérique;

Or. en

Amendement 351
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. souligne les effets sur la santé mentale et physique d'un temps d'écran excessif et d'une utilisation problématique des smartphones; invite la Commission à

convoquer d'urgence un groupe d'experts de la santé afin d'élaborer des lignes directrices européennes fondées sur des données probantes et à la pointe de la science en matière d'utilisation des écrans par les mineurs;

Or. en

Amendement 352
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. (nouveau sous-titre) Recherche

Or. en

Amendement 353
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. se félicite de l'enquête menée à l'échelle de l'Union sur les répercussions plus larges des réseaux sociaux sur le bien-être des jeunes, qui servira de base à une étude approfondie sur le sujet; appelle de ses vœux le lancement d'une initiative européenne de recherche longitudinale sur le comportement des jeunes en ligne, l'utilisation problématique et excessive des médias sociaux et les contenus préjudiciables; souligne que ces recherches doivent inclure une représentation diversifiée des groupes de jeunes, parmi lesquels les jeunes les moins favorisés, afin de combler les

lacunes en matière de données et d'éclairer les politiques; invite les plateformes à collaborer avec les institutions aux niveaux européen, national et, le cas échéant, régional, afin de mettre en place des outils permettant aux utilisateurs de partager leurs opinions sur l'utilisation des médias sociaux et d'apporter un éclairage sur leur comportement et leurs habitudes en ligne, ce qui permettra de mener des recherches plus approfondies sur les effets de l'environnement en ligne sur la santé mentale et physique; souligne que tous ces outils doivent être facultatifs et totalement anonymes et respecter les exigences en matière de confidentialité des données, et que les données recueillies doivent être ventilées;

Or. en

Amendement 354
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quater. rappelle que la plupart des plateformes utilisent encore des interfaces truquées, le défilement infini, la ludification ou la lecture automatique; prie instamment la Commission de prendre des mesures d'exécution fortes en ce qui concerne ces conceptions trompeuses et addictives qui touchent particulièrement les jeunes; invite en outre la Commission à proposer rapidement un règlement sur l'équité numérique visant à interdire les caractéristiques de conception les plus addictives et les plus préjudiciables pour tous les services et produits en ligne, ainsi que les boîtes à butin[1 bis];

1 bis

https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2022/10/dark-commercial-patterns_9f6169cd/44f5e846-en.pdf.

Or. en

Amendement 355
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. note que l'Irlande est responsable du contrôle de l'application de la directive «Services de médias audiovisuels» par les fournisseurs de services de médias et par les plateformes de partage de vidéos de très grande taille, et de l'application du règlement général sur la protection des données par les plateformes de médias sociaux, de jeux en ligne et de partage de vidéos; invite l'Irlande à utiliser ses compétences pour protéger les mineurs, de concert avec la Commission;

Or. en

Amendement 356
Hristo Petrov, Laurence Farreng, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 quinquies. invite la Commission à créer un observatoire européen de recherche sur le bien-être numérique des jeunes en se fondant sur l'enquête menée

à l'échelle de l'Union, afin de suivre les tendances et de fournir aux États membres des orientations fondées sur des données probantes;

Or. en

Amendement 357
Diana Riba i Giner

Proposition de résolution
Paragraphe 20 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 sexies. souligne que les autorités chargées de faire appliquer la législation manquent de ressources humaines et financières pour procéder à des enquêtes et veiller au respect des règles qu'elles sont chargées de faire appliquer; demande que les ressources mises à la disposition des autorités réglementaires nationales indépendantes soient augmentées; invite la Commission à fournir des orientations aux autorités nationales sur les chevauchements entre les dispositions de la directive SMA, du règlement général sur la protection des données et du règlement sur les services numériques, et sur la manière de tirer le meilleur parti de ces dispositions pour responsabiliser les intermédiaires en ligne;

Or. en

Amendement 358
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac, Brigitte van den Berg

Proposition de résolution
Paragraphe 20 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

20 sexies. demande qu'une étude longitudinale indépendante soit menée sur les effets sur la santé mentale des modèles de monétisation dans les jeux vidéo et de l'exposition des mineurs à des séquences de jeux destinés aux adultes; pense qu'une partie de cette étude devrait se fonder sur des métadonnées de plateformes préservant la vie privée (par exemple, les données anonymisées sur les habitudes de dépenses, la prévalence des achats de boîtes à butin par âge, et la prévalence et les résultats de la modération des discussions abusives);

Or. en

Amendement 359
Maria Guzenina

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. invite les États membres à veiller à ce que les plateformes proposent des services de conseil et d'aide en cas de crise facilement accessibles et adaptés à l'âge des utilisateurs au sein même de la plateforme (par exemple: orientation en un clic vers les lignes d'assistance nationales, signalement automatique aux services spécialisés pour les victimes d'abus fondés sur l'image), en mettant particulièrement l'accent sur les services destinés aux adolescentes et aux personnes présentant des vulnérabilités intersectionnelles;

Or. en